numéro 44

Revue municipale de Loctudy

Février 2009

LESTRAN

an aod Veo

MEILLEURS VŒUX 2009 BLOAVEZ MAD

DANS CE NUMÉRO

VŒUX DU MAIRE

Mode d'emploi

NOUVEAU SITE INTERNET

HISTOIRES D'EAU (2)

VENDÉE GLOBE

L'ESTRAN

en couverture,
Le petit port de Larvor

SOMMAIRE

L'ACTION MUNICIPALE p1
DEUX ÉLUS SE PRÉSENTENT (1), DÉCISIONS DU CONSEIL (2), LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ (3), ENVIRONNEMENT (4), TRAVAUX (5), COMMUNICATION (7), VIE SCOLAIRE (8), AFFAIRES SOCIALES (9), ACTUALITÉS INTERCOMMUNALES (11)

ACTUALITÉS p12
VENDÉE GLOBE (13), COUP DE CHAPEAU (14)

POINTS DE VUE p15

VIE DES ASSOCIATIONS p16
ASSEMBLÉES GÉNÉRALES (16), ÉVÉNEMENTS (17), LOCTUDY ART ET CULTURE (20)

HISTOIRE LOCALE p21
LES VAPEURS À LOCTUDY (21), LE COMMERCE (23), POULLUEN (24), 11 NOVEMBRE (27), NOUVEAUX COMMERÇANTS (28)

Revue municipale de Loctudy
L'ESTRAN An aod veo

n°44

Mairie de Loctudy
Place des Anciens Combattants
29750 LOCTUDY
Tél. 02 98 87 40 02

Directeur de la publication :
Joël PIÉTÉ
Coordinateur de la rédaction
Jean LAOUENAN
Maquette et mise en page :
Thierry LOUARN Créations Graphiques
06 65 22 95 85
Impression :
Imprimerie de l'Atlantique 02 98 60 70 41
ISSN 1283 5609.
Ont participé à ce numéro :
J. Balanec, T. Balanec, A. Bideau, M.A. Buannic, L. Guichaoua, G. Jourdren, J. le Bec, L. le Dréau, S. le Tinnier, J. Laouenan, J. Mariel, P. Méhu, J. Piété, M. Pensec, S. Ruaulx, M. Toque.
Crédits photographiques :
Mairie de Loctudy (sauf mentions particulières)

www.loctudy.fr

EDITO

Mes chers concitoyens,

Faisant fi de la morosité ambiante, je souhaite vous adresser en ce début de l'année 2009 un message d'optimisme et d'encouragement.
Certes, en 2009, notre pays devra trouver les remèdes à la crise financière et à ses conséquences économiques et sociales, mais on peut raisonnablement espérer que l'action concertée des pouvoirs publics, dans les domaines monétaire et budgétaire en atténueront les effets.
La Bretagne et notre département, caractérisés par une importante activité agricole et agro-alimentaire, moins sensibles aux phénomènes cycliques de cette nature, pourraient également mieux s'en sortir.
Et n'oublions pas que toute crise est, par définition, passagère. Mais, elle ne prendra fin qu'une fois accomplies les mutations et adaptations nécessaires, si difficiles soient elles.
L'équipe municipale s'inscrit dans cette transition : une plus grande vigilance dans la gestion budgétaire pour laisser intacte la capacité d'action de la commune ; la poursuite des investissements structurels pour préparer l'avenir. Cet avenir, dont la crise va préciser et accentuer les contours, nous y travaillons dans le cadre de la coopération intercommunale, compte tenu de l'importance des enjeux. Trois projets sont, à cet égard, particulièrement significatifs : le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) qui définira les grandes orientations de l'aménagement de nos territoires pour les prochaines décennies, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), outil incontournable de la protection de notre environnement et enfin le schéma directeur des réseaux haut débit qui permettront à nos économies d'entrer dans le XXI^e siècle.
Au quotidien, la commune et les associations ne failliront pas à leur engagement de solidarité, chaque fois qu'il le faudra.
En ce début d'année, je souhaite à chacun d'entre vous et à vos familles, à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de santé, de prospérité et de réussite de vos projets.

Bonne année
Bloavez mad d'an holl
Blwyddyn newydd dda
Happy new year
Feliz ano nuevo
Alles Gute zum neuen Jahr !

Joël Piété
Maire de Loctudy

ESTRAN : Portion du littoral entre les plus hautes et les plus basses mers.
«An aod veo» (breton) : la grève vivante.

DEUX ELUS SE PRESENTENT

Loïc Guichaoua

(Gauche de progrès)

Loic Guichaoua, 44 ans, cuisinier, marié depuis mars 1996 avec Michèle Grunchec et papa de deux filles, Estelle (17 ans) et Soazig (11 ans).

Natif de Plobannalec, où mes parents Robert et Odette Guichaoua ont construit en 1971, après avoir habité plusieurs années à Pen ar veur à Loctudy,

Je réside à Larvor depuis 1995 et y ai construit en 2003 sur l'ancien terrain de la «baleine aux yeux bleus» en face de l'école que ma fille Soazig vient de quitter pour entrer au collège Laënnec et où ma femme était élue en tant que représentante des parents au Conseil d'école de 2002 à 2008.

J'aime beaucoup jardiner et faire des parties de pêche à pied sur les rochers de Poulluen.

De ma rencontre avec ma femme et mes beaux parents, personnes très investies dans différentes associations loctudistes comme le comité des fêtes, le Secours Populaire Français, le centre aéré «La baleine aux yeux bleus», puis la FCPE, avec des convictions et des valeurs bien affirmées, est née aussi mon envie de m'investir pour défendre des valeurs de solidarité, d'égalité des chances pour tous, de justice sociale, de respect de l'autre dans sa dignité.

Je suis élu comme délégué du personnel ainsi qu'au CE et CCE de La Fondation Massé-Trévidy depuis une dizaine d'années ; j'y travaille depuis 1994, D'abord à la maison de retraite de Loctudy puis au Foyer de Kerentrée à Pont-l'Abbé depuis 2000.

J'ai aussi tenu le «Bar de Lodo» à la suite d'Isidore et Thérèse Autret de 1996 à 2000 avec ma femme et ma belle famille. Nous en gardons beaucoup de bons souvenirs.

Souhaitant m'investir pour notre commune et défendre mes valeurs, je rejoins la liste de l'union de la Gauche en 2001 où je participe à l'écriture du programme.

Depuis lors, les amitiés crées avec plusieurs colistiers font que nous nous revoyons régulièrement, notamment lors d'actions pour la défense de l'école publique, comme l'accueil des enfants dès 2 ans en maternelle en leur donnant des moyens suffisants, puis, la défense des acquis sociaux obtenus par nos parents ou grands-parents qui se voient trop souvent remis en cause aujourd'hui.

De notre militantisme, un collectif ouvert à tous les loctudistes s'est créé lors de la campagne des dernières municipales.

Un collectif qui grandissait au fur et à mesure des réunions, chacun trouvant sa place et apportant sa contribution, souhaitant proposer une alternative à un système en crise aujourd'hui, qui ne met pas l'Homme au centre des projets.

Notre liste «Gauche de progrès» a obtenu 25% des voix du suffrage, j'ai été élu ainsi que Gérard Garreau et Margot Dorval.

Je fais partie de la commission des affaires sociales et du logement, de la commission du tourisme, de l'économie et des entreprises ainsi que du SIVOM.

De ma place, j'entends être attentifs à tous, contribuer aux débats et défendre nos engagements de campagne pendant cette mandature.

PORTRAITS

Anne Bideau

Je ne suis pas originaire de Loctudy, mais je venais, depuis l'âge de 3 ans, passer toutes mes vacances dans une maison que mes parents ont fait construire dans le quartier de Langoz. J'y habite maintenant depuis 8 ans, après avoir beaucoup déménagé, enfant, en France, fait mes études médico-sociales en région parisienne et habité 5 ans à Pont-l'Abbé avec mon mari originaire de Lesconil. Après avoir été marin-pêcheur puis patron-armateur d'un chalutier hauturier à Loctudy, Christophe, du fait de la conjoncture, s'est orienté depuis peu comme marin de commerce dans le domaine de l'offshore en Afrique. Nous avons 3 jeunes enfants : deux filles de 9 et 8 ans et un garçon de 5 ans scolarisés en élémentaire à Loctudy.

Voilà maintenant un an jour pour jour que j'ai été sollicitée par Joël Piété pour rejoindre son équipe au moment des élections municipales. C'est avec une grande fierté et consciente des engagements que je prenais que j'ai accepté sa proposition.

En qualité de conseillère municipale, je veux être un relais entre la population que je côtoie à l'école, dans le milieu associatif, dans la vie de tous les jours et la municipalité. Tout particulièrement au courant des difficultés des ménages avec enfants, rencontrant parfois des problèmes d'emploi complémentaires, je veux faire entendre leurs demandes, attentes et opinions.

Dans ce but, j'ai intégré trois commissions où je me sentais le plus concernée : commission «affaires scolaires et culture», commission «affaires sociales et logement», commission «associations, animation, jeunesse et sport». Récemment, j'ai tenu à faire entendre mes positions, qui sont celles des jeunes parents, dans le débat sur les tarifs des services municipaux.

Au sein du conseil municipal et de ces commissions, j'apprécie tout particulièrement de collaborer avec des personnes de tous âges, d'horizons différents et d'idéaux divers, et je m'y suis engagée dans un esprit libre et sans affiliation politique.

L'ACTION MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL ET COMMISSIONS
(RÉSUMÉ)

Séance du 24 Novembre 2008

Budgets
-Service d'assainissement
· remboursement d'un trop perçu à l'agence de l'eau (4467 euros)
· annulation de titres de recette au titre du service public d'assainissement non-collectif
-Port de plaisance
· remboursement de frais de personnel engagés par les services administratifs et techniques de la mairie (38000 euros)
- Révision des tarifs communaux pour 2009
· service public de l'assainissement collectif (voir article sur assainissement)
· service public de l'assainissement non-collectif (voir article sur assainissement)
· loyer des logements communaux
· Participation communale à l'arbre de Noël 2008 (10 euros par enfant)
· Allocation de vétérance des anciens sapeurs pompiers volontaires (321,14 euros)
· Contribution communale aux travaux d'électrification de la CCPBS (79197 euros)

Conventions de partenariat
· renouvellement de la convention avec le Cercle Nautique de Loctudy
· renouvellement de la convention avec Loctudy Arts et Culture (LAC)
· renouvellement de la convention avec le Centre d'Eveil aux Arts Plastiques de Cornouaille

Office de Tourisme
· demande de renouvellement du classement de l'Office de Tourisme de Loctudy en catégorie une étoile

Intercommunalité
· création du syndicat mixte SAGE Pays Bigouden Cap Sizun, pour, dans le cadre de la loi du 03 01 1992, élaborer le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) afin d'assurer l'équilibre entre activités économiques, protection de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle d'un territoire cohérent.

Séance du 12 Décembre 2008

Budget principal de la commune
· Modifications budgétaires en fonctionnement et investissement pour permettre la prise en compte des intérêts courus non échus relatifs aux emprunts de 1.000.000 euros et 400.000 euros ayant fait l'objet d'un déblocage de fonds en octobre 2008 et pour permettre l'enregistrement des travaux en régie au budget principal de la Commune.
· Ouverture de crédits d'investissement pour 2009 (art 1612-1 du CGCT)
· Garantie de prêts accordée à l'OPAC de Quimper-Cornouaille
-Pour financer la construction de six pavillons à Larvor :
La commune garantit le remboursement d'un prêt PSLA d'un montant de 600.000 euros pour une durée maximale de 30 ans contracté, pour financer l'opération de 6 pavillons en location-accession à Larvor, par l'OPAC de Quimper Cornouaille auprès de la Caisse de Crédit Agricole du Finistère,
-Pour financer la construction de deux pavillons à Coz-Castel :
La Commune garantit un prêt PSLA d'un montant de 200.000 euros contracté par l'OPAC de Quimper Cornouaille auprès de la Caisse de Crédit Agricole du Finistère pour une durée maximale de 30 ans, pour financer l'opération de 2 pavillons en location-accession à Coz Castel.

Budget annexe du service de l'assainissement :
· Ouverture de crédits d'investissement pour 2009 (art 1612-1 du CGCT)

Budget annexe du port de plaisance :
· Ouverture de crédits d'investissement pour 2009 (art 1612-1 du CGCT)
· Cotisation 2008 à l'association des ports de plaisance de Bretagne.

Subventions diverses
Association Nationale des Maires des Stations Classées et des Communes Touristiques : 545,00 euros
Association Loctudy Art et Culture (LAC) : 1.072,05 euros
Collectif des Bibliothèques du Pays Bigouden : 40,00 euros

Tarifs municipaux 2009
· Tarifs de la cantine scolaire
- prix du repas enfant : 2,80 euros
- prix du repas adulte : 4,61 euros

· Tarifs des garderies municipales
le matin : 1,34 euros par enfant
le soir de 16h30 à 17h 30 : 1,34 euros par enfant
de 16h 30 à 18h30 : 2,68 euros par enfant
ou forfait de 5,00 euros le soir pour les familles ayant deux enfants ou plus.

· Actualisation des tarifs des taxes funéraires et produits domaniaux : concession au cimetière, columbarium, location tractopelle, location camion, droits de place, barnum, travaux de voirie, travaux divers, photocopies aux associations, photocopies de documents administratifs.

Urbanisme
· Dans le cadre du projet d'aménagement de l'ensemble des parcelles situées entre la résidence Méjou Penhador et la rue de la Palue de Kerfriant, qui prévoit la création d'une liaison piétonne déplacée vers le Sud, le conseil municipal décide de procéder au déclassement d'une bande de terre de 62 m^2.

· Dans le cadre du projet d'aménagement foncier dans le secteur de Penhador-Kerfriant, le conseil municipal autorise une cession gratuite de terrain à la commune de Loctudy et des échanges de terrains entre la commune et divers propriétaires.

Travaux communaux
· Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer des avenants aux marchés de travaux pour l'aménagement des abords de la plage de Langoz
· Après appels d'offres ouverts, sélection de l'entreprise pour la réalisation, au titre du programme 2008 de travaux d'assainissement, des travaux d'extension du réseau d'eaux usées dans la rue de Pennalan et entre la rue de Pennalan et Radennec, dans l'impasse de Méjou-Kergall, la rue de Méjou-Moor et la rue du Phare.

Affermage
Le conseil municipal autorise le Maire à signer des avenants avec La SAUR au contrat d'affermage pour la gestion de la station d'épuration, pour tenir compte de :
-du transport des boues déshydratées par la collectivité vers le centre de co-compostage de «Lezinadou» à Plomeur ;
-de l'exploitation d'un poste de relèvement supplémentaire au lieudit «Kerandouin» ainsi que les réseaux gravitaires et sous pression raccordés au poste ;
-de l'installation du système de déphosphatation physico-chimique à la station d'épuration ;
-la mise à disposition par le délégataire du module e-collectivité permettant d'accéder via un accès internet sécurisé aux plans du réseau.
Cet avenant n° 1 a pour incidence de porter le tarif de base de la part proportionnelle à la somme de 0,9356 euros H.T. / m^3, soit une augmentation de 0,0456 euros H.T. / m^3 ; le montant de l'abonnement en tarif de base demeurant à 22,00 euros H.T.

Action en justice
Dans le cadre d'un litige portant sur des malfaçons dans l'aménagement du port de plaisance, le Maire est autorisé à agir au nom de la commune auprès du Tribunal Administratif de Rennes.

Compte rendu de la commission Tourisme, économie, entreprises
Projet d'aménagement des sentiers de randonnée conduit par les membres élus de la commission auxquels sont associés les représentants d'associations (Office de tourisme, Loctudy environnement) et des particuliers sensibilisés au sujet du 29 novembre 2008

Les axes de travail retenus sont les suivants :
- établissement d'une charte des randonneurs.
- identification du patrimoine méritant une mise en valeur.
- plan de balisage et de signalétique.

Les travaux se concentreront dans un premier temps sur le GR 34 qui traverse la commune.
Des contacts seront pris avec la Communauté de Communes et l'Agence Ouest Cornouaille Développement qui ont compétence sur ce type d'aménagement.

Les comptes-rendus des délibérations sont consultables et téléchargeables sur www.loctudy.fr

Les vœux 2009 de la municipalité

Devant plus de 200 invités réunis au centre culturel du LAC, Joël Piété a présenté les traditionnels vœux de la municipalité, samedi 17 janvier 2009.

Dans sa rétrospective de l'année 2008, le Maire a tout d'abord, en évoquant les dernières élections, redit sa volonté qui est celle de toute son équipe de ***mettre au cœur de son action le développement, la solidarité, la modernité et la responsabilité au service de tous les Loctudistes.***

Parmi les éléments importants de 2008, il faut retenir :

- L'évolution positive de la population de Loctudy de 1999 à 2008 qui gagne 350 habitants pour s'établir à 4101 habitants, grâce au solde migratoire qui compense un solde naturel négatif.
- L'activité du port de pêche a fortement régressé par rapport aux deux années précédentes (-20%), du fait des difficultés de ce secteur (mesures de réduction des capacités, évolution des charges). Le Maire est convaincu qu'on ne résoudra les problèmes qu'en créant les conditions de relance de cette activité: construction de nouvelles unités plus adaptées, formation des équipages. La commune de Loctudy, a t'il affirmé, ***est prête, s'il le faut, à assumer des responsabilités dans la gestion du port.***
- La saison touristique 2008 a été affectée par les conditions climatiques difficiles. Joël Piété a salué l'action de l'Office de tourisme qui vient d'obtenir un classement "une étoile"
- L'environnement est resté pour Loctudy, commune littorale et touristique, une préoccupation importante : création d'une zone de préemption de 77 ha (du Ster Kerdour à Bremoguer), au titre des espaces naturels sensibles ; approbation des statuts du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Pays Bigouden Cap Sizun (36 communes sur 550 km^2) pour préserver et garantir la qualité de l'approvisionnement en eau potable.
- Dans le domaine social, il faut souligner la poursuite des programmes de construction de logements avec l'OPAC Cornouaille (Immeuble Gouzien, Larvor et Coz Castel).
- Les travaux de voirie et enfouissement des réseaux (rue de Langoz et Bd de la mer; rue Pen ar But, rue de Treguido, rue Pasteur et rue Laënnec
- Enfin, deux évènements à souligner dans le domaine de la communication : l'obtention par la Commune de Loctudy du second prix des journaux municipaux aux "trophées des communes" pour sa publication l'Estran. Cette distinction vient récompenser une nouvelle fois la contribution des bénévoles qui participent avec constance et talent à la rédaction de l'Estran. L'ouverture du nouveau site internet qui doit contribuer à la promotion de la commune, au renforcement de la communication avec les citoyens et au développement de l'administration en ligne.

Quelles perspectives pour 2009 ?

Dans le sillage de la crise financière de 2008, 2009 se présente comme une année difficile, au plan économique et social. Dans ce contexte, on attend beaucoup des investissements publics et notamment de ceux des collectivités locales, pour soutenir l'activité. C'est une lourde responsabilité et un exercice difficile, sur le plan budgétaire, compte tenu de l'incertitude qui pèse sur les trimestres à venir. La commune de Loctudy continuera à assumer ses devoirs et sa responsabilité vis à vis de sa population : investir pour l'avenir tout en préservant ses équilibres financiers pour ne pas alourdir la dette et donc la pression fiscale. Joël Piété a réaffirmé ***le rôle éminent de la commune, proche et accessible à tous,*** en se référant aux débats actuels sur la réforme de l'organisation administrative (commission Balladur).

Joël Piété a annoncé la mise en œuvre de nombreux projets :

- Poursuite de l'embellissement des quartiers en partenariat avec la Communauté de Communes (réseaux) ; programme pluri-annuel pour le quartier de Kerafede Ezer.
- Lancement de l'étude pour la construction de la salle omnisports
- Programme d'entretien et de rénovation des bâtiments communaux
- Rétablissement des profondeurs des ports de pêche et de plaisance : le dossier, sous maîtrise d'ouvrage du Conseil général, est entre les mains du Préfet qui devrait rapidement ouvrir l'enquête d'utilité publique.
- Dans le domaine de l'environnement, extension du réseau d'assainissement et poursuite des opérations de préservation des zones naturelles sensibles.
- Enfin, de nombreux projets seront conduits dans le cadre de l'intercommunalité, mais sans étendre à l'excès les compétences de celle ci.

Après avoir adressé ses vœux à tous les loctudistes, le Maire a clôturé la réunion par une citation d'Arnold Bennet, écrivain anglais (1867-1931) :

"Les gens qui vivent dans le passé doivent s'incliner devant ceux qui vivent dans l'avenir... sinon le monde se mettrait à tourner à l'envers"

ENVIRONNEMENT

L'eau usée, au sens du service de l'assainissement, c'est toute l'eau utilisée dans les activités humaines : l'industrie, l'agriculture et aussi, bien évidemment, les utilisations domestiques. Ce sont aussi les eaux pluviales qui ruissellent sur terrains et voiries et se trouvent salies par divers polluants.

L'assainissement qui comporte la collecte et le traitement des eux usées répond à deux préoccupations essentielles :
- **préserver la ressource en eau**
- **préserver le patrimoine naturel et la qualité de la vie**

L'assainissement est sous la responsabilité des collectivités locales qui peuvent déléguer à des sociétés privées spécialisées (SAUR, VEOLIA..)

Le saviez-vous ?

90 % de l'eau consommée qui est rejetée contient des déchets organiques, des détergents, des résidus ménagers et autres polluants.

Chaque individu en France consomme et rejette en moyenne 150 litres d'eau par jour.

DOSSIER

HISTOIRES D'EAU (2) L'ASSAINISSEMENT

Conseils pour économiser l'eau

- **Pour économiser l'eau, il suffit d'y penser : de la salle de bains au jardin, quelques gestes à mettre en pratique !**
- **Prenez une douche plutôt qu'un bain**
  En prenant une douche de 5 minutes, vous consommez 60 litres d'eau. En faisant couler un bain, vous en consommez au moins 160.
- **Utilisez un verre pour vous rincer les dents**
  Si vous laissez couler l'eau pendant que vous vous brossez les dents pendants 3 minutes, vous consommez environ 15 litres. En remplissant votre verre à dents, et si vous vous lavez les dents deux fois par jour, vous épargnez 900 litres d'eau par mois, et un peu plus de 10 000 litres par an.
- **Ne jetez pas de déchets solides dans les toilettes**
  Vous économiserez 10 litres d'eau en évitant de tirer la chasse d'eau pour faire disparaître le papier ou le coton tige !
- **Équipez vos robinets d'un mitigeur thermostatique**
  Lorsque vous les changez ou les choisissez, optez pour des robinets équipés d'un mitigeur thermostatique. Vous éviterez de faire couler l'eau pour en régler la température.
- **Choisissez des appareils électro ménagers économes.**
  Lorsque vous changez de lave linge ou lave vaisselle, privilégiez les modèles les plus économes en eau (et en énergie).
- **Au jardin, arrosez le soir ou le matin avant le lever du soleil**
  Vous éviterez l'évaporation rapide de l'eau pendant la journée, et votre jardin ne s'en portera que mieux.
- **Lavez votre voiture avec une éponge**
  Le débit d'un tuyau d'arrosage est d'environ 16 litres par minutes ; le lavage peut prendre 10 minutes, soit 160 litres, que vous économiserez en utilisant un seau et une éponge.

(source : saur france)

Il y a deux types d'assainissement : l'assainissement collectif pour le traitement dans une station d'épuration et l'assainissement non collectif en l'absence de station d'épuration ou dans des cas spécifiques.

L'assainissement collectif repose sur :

- la collecte et le transport des eaux usées par un réseau de canalisations vers une station d'épuration. A Loctudy, ce réseau a une longueur de 50 km.

- la station d'épuration : la nouvelle station de Loctudy a été dimensionnée pour traîter la consommation de 6 000 à 14 000 habitants. Elle est située à Pontual Vihan, sur le site de l'ancienne station. Elle a été construite et fonctionne sur la base des toutes dernières technologies en ce domaine (voir reportage dans l'Estran n°4). Sa gestion a été confiée à la SAUR, par la commune de Loctudy.

Coûts et tarifs de l'assainissement collectif

L'assainissement collectif génère des investissements (canalisations et station d'épuration) ainsi que des coûts de fonctionnement importants (gestion et entretien de la station et du réseau).

Le principe général de facturation est que les coûts sont supportés par l'usager à hauteur de sa consommation d'eau potable.

Les conseils à suivre pour les usagers

Selon le principe "pollueur, payeur" chaque usager se trouve responsabilisé par la facturation de sa consommation, puisque, plus la pollution est importante, plus le traitement est couteux.

Il faut donc éviter de rejeter :
- ***les graisses et les huiles usées***
- ***les peintures et les solvants***
- ***les produits de protection du bois, les produits antirouille et décapants***
- ***les médicaments périmés ou non utilisés***

Les obligations des propriétaires

- ***raccordement dans les deux ans après la mise en service***
- ***prise en charge des ouvrages de branchement au réseau public***
- ***adduction spécifique quand réseau séparatif eaux usées/eaux pluviales***

DR

Assainissement collectif - Tarifs 2009

Nature de la taxe	*Tarifs 2008*	*Tarifs 2009*
Redevance d'assainissement collectif par m3 d'eau consommée Abonnement annuel H.T	0.372 euros 69.75 euros	0.383 euros 71.84 euros
Participation pour raccordement à l'égout (article L 332-6-1 du Code de l'Urbanisme)*	2.980 euros	3.070 euros
Participation pour raccordement à l'égout (article L 332-6-1 du Code de l'Urbanisme)**	6.20 euros le m3 de surface hors œuvre nette (SHON)	6.40 euros le m3 de surface hors œuvre nette (SHON)
Taxe de raccordement à l'égout (article L 1331-1 et suivants du Code de la Santé Publique)***	570 euros	590 euros

*Pour construction nouvelle ou construction existante non dotée d'un système d'assainissement individuel ou création de nouveaux locaux en cas de division d'immeuble.
** Pour toute extension d'une construction existante ou tout réaménagement de bâtiment avec création d'une surface habitable supplémentaire induisant un supplément d'évacuation des eaux usées.
***Pour immeuble existant en cas d'extension du réseau d'assainissement collectif.

Le service public de l'assainissement non-collectif

Il est prévu par l'article L1331-1 du code de la santé publique, lorsqu'il n'y a pas de station d'épuration ou lorsque certaines zones, d'habitat dispersé notamment, ne sont pas encore desservies par le système d'assainissement collectif, en raison de coût élevé des équipements et de l'entretien. La commune de Loctudy se trouve dans ce second cas et a créé, le 12 mars 2003, un service public d'assainissement non-collectif (SPANC).
Le service du SPANC assure le contrôle des installations d'assainissement privées qui doivent se conformer, sur le plan technique, aux prescriptions légales :

Périmètre du contrôle

- contrôle de la conception
- contrôle de la réalisation
- diagnostic des installations existantes
- contrôles périodiques du fonctionnement
- entretien des installations

Les propriétaires doivent se conformer à certaines règles et respecter des pratiques respectueuses de l'environnement.

Précautions d'usage

- Pas de rejet de produits ménagers non compatibles
- Pas de rejet de produits toxiques pouvant détruire la flore bactérienne
- Nettoyage du bac à graisse une fois par an

Les règles

- La conception du système individuel, son implantation et son entretien ne doivent pas nuire à l'environnement et être susceptible de contaminer la ressource en eau.
- Le système individuel ne doit pas être situé à moins de 35 m d'un point d'eau destiné à la consommation.
- Une vidange du système doit être effectué au moins une fois tous les 4 ans ; les matières issues de cette vidange doivent être traitées dans la station d'épuration.
- Les puits ou les cavités naturelles ne peuvent être utilisés pour les rejets.

Désignation de la prestation	*Tarifs 2008*	*Tarifs 2009*
Contrôle des dispositifs neufs ou réhabilités Contrôle de conception	51,00 euros	51,50 euros
Contrôle des dispositifs neufs ou réhabilités Contrôle de réalisation	80,00 euros	80,80 euros
Contre visite des dispositifs neufs ou réhabilités	61,00 euros	61,60 euros
Contrôle des dispositifs existants (1ère visite)	56,00 euros	56,50 euros
Vérification du bon fonctionnement et d'entretien des ouvrages existants	56,00 euros	56,50 euros

Assainissement non collectif Tarifs 2009

liens utiles :

www.loctudy.fr
www.saur.fr
www.cieau.fr

Sources : SAUR France

TRAVAUX

Projet d'Aménagement du quartier de Pennalan-Kerafede

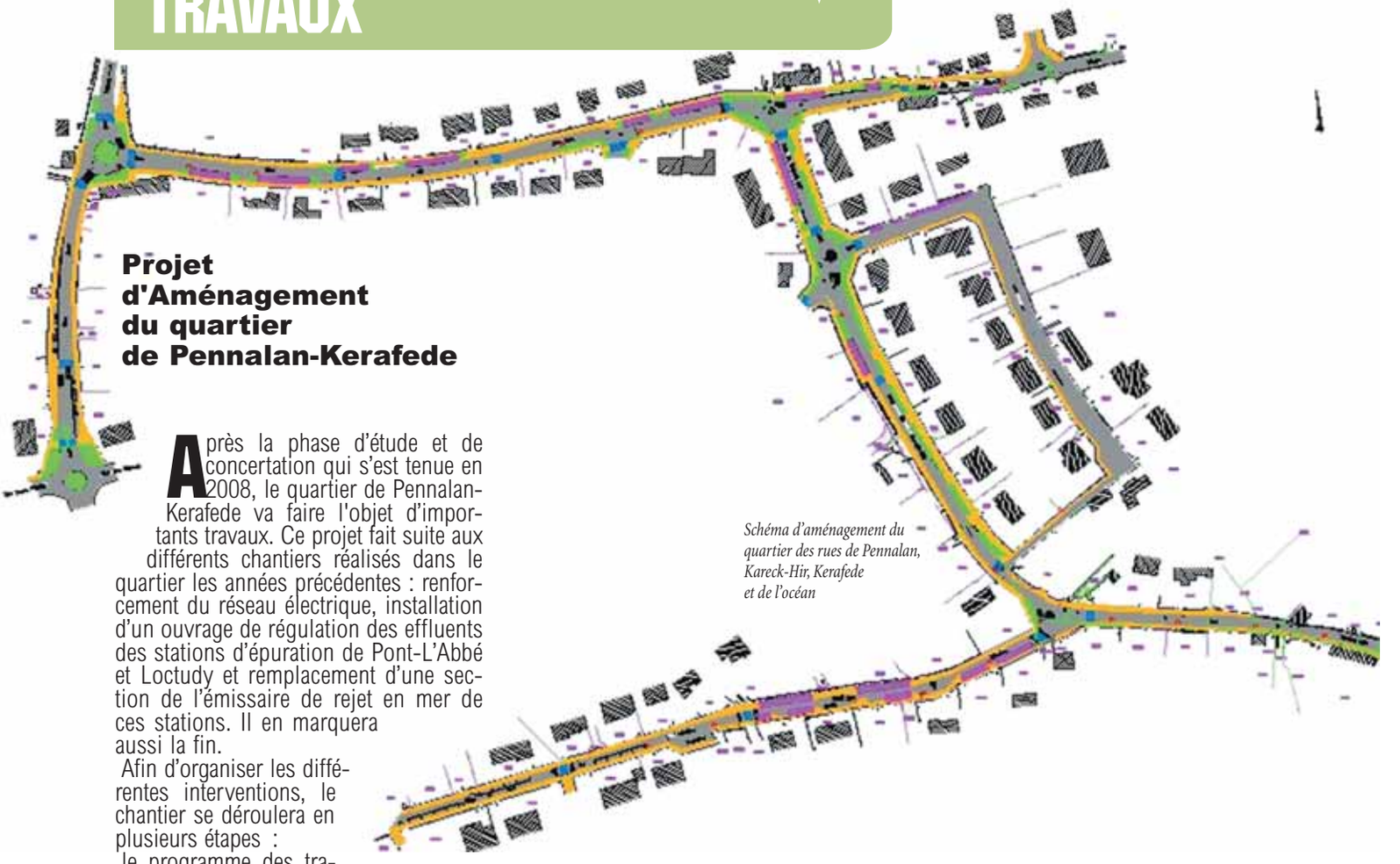

Schéma d'aménagement du quartier des rues de Pennalan, Kareck-Hir, Kerafede et de l'océan

Après la phase d'étude et de concertation qui s'est tenue en 2008, le quartier de Pennalan-Kerafede va faire l'objet d'importants travaux. Ce projet fait suite aux différents chantiers réalisés dans le quartier les années précédentes : renforcement du réseau électrique, installation d'un ouvrage de régulation des effluents des stations d'épuration de Pont-L'Abbé et Loctudy et remplacement d'une section de l'émissaire de rejet en mer de ces stations. Il en marquera aussi la fin.

Afin d'organiser les différentes interventions, le chantier se déroulera en plusieurs étapes :

le programme des travaux sera le suivant :

en 2009-2010, le chantier portera sur les rues de Pennalan, Kareck Hir, Kerafede et l'impasse de Pennalan

Premier semestre 2009

- l'extension du réseau d'assainissement collectif dans la rue et dans l'impasse de Pennalan
- le renforcement du réseau d'eau potable par le remplacement de la conduite entre le carrefour de la rue de Pennalan et la rue de l'océan
- l'amélioration de la défense incendie (installation de poteaux supplémentaires)
- l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques

Deuxième semestre 2009 et premier semestre 2010

- la rénovation et l'aménagement de la voirie
- le remplacement de l'éclairage public

En 2011 sur la rue de l'Océan

- l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques
- la rénovation et l'aménagement de la voirie
- le remplacement de l'éclairage public

Ce dossier sera présenté puis débattu lors du vote du budget.

Philippe Mehu, adjoint aux Associations, à la Jeunesse et aux Sports et Loic le Dreau, Premier Adjoint au Maire reçoivent les jeunes loctudistes

Le projet de Skate parc

A l'initiative de la municipalité, les jeunes loctudistes ont été invités à trois réunions d'échange les 15 et 29 Novembre, puis le 20 Décembre dernier, sur le projet de l'implantation d'un skate-parc.

Cette installation sera située Avenue Rémy Le Lay, à l'entrée du Port, au coeur de la Ville, profitant ainsi du relief naturel du terrain de ce terre-plein, et s'intégrera donc harmonieusement dans l'environnement urbain.

A l'issue des rencontres et des échanges avec les jeunes pratiquants, il est prévu d'aménager quatre modules : un grand *Roller Bank*, un *slide double coping*, un *bank de figure* et, en partie centrale, un *Fun-Box*.

L'inauguration de ce nouvel espace est programmée au printemps prochain et permettra à de nombreux jeunes adeptes de se retrouver et s'adonner à leur loisir préféré.

COMMUNICATION

Le site internet de la commune de Loctudy

Mode d'emploi

DR

Depuis le 11 décembre 2008, le nouveau site internet de la commune est en ligne sur

www.loctudy.fr

Comment accéder au site de la commune de Loctudy ?

Pour y accéder, il faut :
- soit taper *Loctudy* sur son moteur de recherche habituel (Google, Yahoo, MSN...)
- soit taper l'adresse *www.loctudy.fr* dans la barre *url* de son navigateur

Ce faisant, l'internaute parvient sur la page d'accueil de l'ancien site de la commune où un choix lui est proposé :

- Nouveau site municipal
- Office de tourisme

Cette solution provisoire s'est imposée pour ne pas modifier l'adresse déjà référencée de la commune de Loctudy sur Internet et de continuer à donner l'accès au site de l'Office de tourisme qui est toujours hébergé sur l'ancien site. Le site de l'Office de tourisme est en cours de reconstruction. De même, est engagé le développement d'un site pour le port de plaisance. Dès que ces projets seront achevés, au premier trimestre 2009, les internautes seront dirigés vers les nouveaux sites, sans étape intermédiaire.

Que trouve t-on sur le site de la commune de Loctudy ?

Il est structuré en quatre chapitres :

- Découvrir Loctudy
- La Mairie
- Vivre à Loctudy
- Se divertir

Dans chacune de ces rubriques, sont disponibles des articles contenant des informations synthétiques et utiles. Ces articles intègrent des liens avec d'autres sites Internet pour un complément d'information ou avec des documents qu'il est possible de télécharger et d'imprimer (ex : plan de la ville, règlement et plan de zonage du POS, histoire locale...). Les documents sont téléchargés sous format Pdf et sont lisibles avec le logiciel Adobe reader, disponible gratuitement sur Internet. Les articles peuvent contenir, outre les textes, des images ou des clips vidéo.

Par ailleurs, sur la page d'accueil, vous trouverez :

-Sur la partie gauche :

● Un agenda des principaux évènements ou échéances de la municipalité, avec d'éventuels articles explicatifs attachés dans ***lire la suite***

● Un accès au téléchargement des derniers numéros du magazine municipal L'Estran

● Un lien avec "Google maps" pour permettre aux visiteurs de préparer leur itinéraire vers Loctudy

- Dans la partie centrale :

● Des articles sur les principales nouvelles de la commune : évènements, dossiers ou projets importants.

- Sur la partie droite :

● Un module infos pratiques

-inscription à la ***lettre électronique*** de la commune (thématique)

-accès au service de ***covoiturage*** du Conseil général

-des ***numéros*** et des liens utiles

-les numéros d'***urgence et santé***

-la ***météo*** de Loctudy (météo France)

-les ***marées*** à Loctudy (service SHOM)

● Un module accès rapide

-un ***plan interactif*** de la commune (recherche de rue ou de lieux)

-l'***agenda*** de la commune. Un agenda des manifestations culturelles, sportives et associatives est disponible dans la rubrique "se divertir".

-l'***annuaire des associations*** (recherche par nom, par domaine, fiches descriptives)

-l'annuaire des ***services administratifs*** de la commune

-le ***menu*** des écoles

-les ***démarches administratives*** : accès aux formalités administratives de service public.fr et, à compter du 05 janvier 2009, possibilité de demande en ligne d'un acte d'état civil en procédure sécurisée.

-les ***marchés publics***, avec une mise en ligne pour les entreprises des appels d'offres de la commune et le téléchargement des cahiers des charges. Cette fonctionnalité évoluera ultérieurement vers une connexion à une plateforme complètement dématérialisée.

-une ***webcam***, installée au port de plaisance, permet aux internautes de ne pas "perdre Loctudy des yeux" où ils se trouvent. L'image est rafraichie toutes les 10 secondes.

Avec ce site de dernière génération, l'équipe municipale entend promouvoir la commune à l'extérieur, donner aux citoyens une information riche, utile et actuelle sur la commune et la vie municipale. Elle veut également poser la première pierre d'une administration en ligne qui permettra de faciliter la vie quotidienne des citoyens (actes d'état civil, bibliothèque en ligne, réservations diverses) et de les rapprocher de leur commune (informations et communication interactive).

VIE SCOLAIRE ET CULTURE

Noël dans les écoles

Comme tous les ans, tous les enfants scolarisés sur la commune se sont retrouvés au Lac le mardi 16 décembre pour fêter la fin d'année ; les jeunes loctudistes ont pu découvrir *Les Repris de Justesse* dont le répertoire, où se mêlent théâtre, éclats de rire, chants et surtout une grande dose d'humour, a su entraîner les petits mais aussi les moyens, les grands et même les accompagnateurs à donner de la voix et à frapper dans les mains.

De futurs talents se sont révélés et sans complexe se sont portés volontaires pour grimper sur la scène et découvrir les instruments de cet orchestre qui enchaîne les rythmes jazz, New Orleans et Blues.

Une bien jolie fête suivie d'un goûter pris dehors au soleil !

Les loctudistes vont pouvoir reprendre le chemin de la bibliothèque

Bientôt la réouverture

BIBLIOTHÈQUE

Les travaux se terminent en respectant le calendrier tel qu'il avait été prévu. C'est avec plaisir que les loctudÈstes retroıveront leur bibliothèque au début†du mois d'avril.

Pour ce faire et afin de permettre le déménagement, l'inventaire, l'informatisation et la mise à disposition des nouveaux ouvrages, la bibliothèque fermera ses portes le samedi 7 février

Le prêt sera donc suspendu à partir du 19 janvier.

Pour permettre à tous les lecteurs de rapporter les ouvrages empruntés avant le 7 février, la bibliothèque sera ouverte à des horaires étendus pendant la semaine du 2 au 7 février.

Nous ne manquerons pas d'informer tous les loctudistes, ,de la date précise à laquelle nous pourrons découvrir les nouveaux ouvrages mis à la disposition des lecteurs ou futurs lecteurs.

AFFAIRES SOCIALES

Repas des anciens

Les bénévoles ont assuré le service

Le premier dimanche d'octobre, 270 aînés de la commune se sont retrouvés au domaine du Dourdy autour d'un excellent repas. Le service était assuré par des bénévoles, membres du CCAS, élus(es) ou épouses d'élus.

Les doyens étaient les mêmes que l'an dernier : pour les femmes, Marie-Louise Raphalen de Larvor (née en 1914), pour les hommes, Léon le Guirriec du Suler (né en 1912).

210 personnes de plus de 70 ans qui n'ont pas pu se rendre au repas pour raison de santé, ont reçu un colis gourmand, distribué par les membres du CCAS. A noter que l'an prochain le repas est prévu le 11 octobre.

Remise des prix à la salle polyvalente

Banque Alimentaire

L'équipe de tri en action

Le dernier week-end du mois de novembre, la collecte nationale de la banque alimentaire mise en place par le CCAS de la commune a connu un franc succès. Très bien accueillie par la population, cette opération a prouvé une nouvelle fois que la solidarité n'est pas un vain mot. Pendant deux jours les bénévoles présents dans le magasin «Champion» ont collecté une tonne de marchandises, des denrées alimentaires mais aussi des produits d'hygiène. Tous ces produits sont triés après la collecte et stockés dans un local à l'atelier municipal. Ils seront, tout au long de l'année, distribués les 1ers et 3èmes mercredi du mois aux personnes de Loctudy qui connaissent des difficultés.

Un grand merci à nos loctudistes pour leur générosité.

Concours des Jardins fleuris

Le jury municipal a visité les jardins de la commune au début du mois de juin. Une vingtaine de jardins étaient inscrits, le jury a eu une nouvelle fois beaucoup de mal à classer les candidats loctudistes car les réalisations étaient de qualité. Joël Piété a félicité les lauréats et remercié les jardiniers de la commune. Il a aussi insisté sur «l'implication nécessaire de chacun dans la qualité du fleurissement de la commune». Tous les lauréats sont repartis les bras chargés de plantes et d'oignons à fleurs. Les premiers prix dans la catégorie «jardins visibles de la rue» ont été attribués à : Claude et Michel Daniel, Françoise Herry, Lucien Perrin et Marie-Hélène Mariel. Monique Durand remporte le premier prix dans la catégorie «terrasses et balcons». Jean de Massol et Gérard Quemeneur ont été lauréats pour les «grands parc non visibles de la rue».

ADMR
Histoire de l'association de Loctudy

André Trebern, premier trésorier de l'association et Berthe Jaouen, l'une des premières bénévole lors des portes ouvertes du Foyer de l'Amitié au LAC en 1992

L'association a été créée en 1966, sous l'appellation Association familiale rurale de Loctudy. A ses débuts, cette structure n'employait pas de personnel et n'intervenait pas dans le cadre de l'aide à domicile. La mission d'aide à domicile auprès des familles était remplie depuis 1963 par l'association d'aide à domicile en milieu rural de Pont-l'Abbé, qui intervenait sur les communes de Pont-l'Abbé, Loctudy, Tréméoc et l'Ile-Tudy.

C'est en 1973 que Louis Guiziou, Maire de Loctudy (suite au souhait du Président Valéry Giscard-d'Estaing de promouvoir l'aide aux personnes âgées), demande au Bureau d'Aide Sociale de la commune de créer un service d'aide ménagère. Les membres du bureau d'aide sociale, Berthe Jaouen, Suzanne Stéphan et Vincent Andro, visitent donc les personnes isolées de la commune et constatent que des entraides de voisinage ou familiales existent déjà.

Un courrier du Préfet va officialiser cette création au «profit des personnes âgées et infirmes admises à cette forme d'aide sociale».

Le premier bureau est donc constitué, il restera en place durant dix ans :

- Présidente : Suzanne Stéphan
- Trésorier : André Trébern
- Secrétaire : Madame Decoux, remplacée quelques années plus tard par Annick le Lay

Ce bureau mis en place, il s'agit d'embaucher les premières aides ménagères. Souvent, cela se traduit par une officialisation des entraides déjà existantes. La participation restant à la charge des personnes aidées était de un franc de l'heure. En fin de mois, les aides ménagères se rendaient chez le trésorier qui remplissait les fiches de présence, puis les bénévoles se rendaient chez les personnes aidées pour les leur faire signer et récupérer leur participation. Le trésorier établissait les fiches de paie. Le salaire leur était immédiatement versé en espèces. Les aides ménagères dépendaient du régime agricole.

Les premières aides ménagères étaient :

- Corentine le Cloarec
- Jeanne Faou
- Germaine Autret
- Cécile le Brun

Au seuil de 2009, de nombreux changements se profilent à l'horizon.

Changement de la présidente qui souhaite passer le relais, mise en place de la modulation du temps de travail, c'est-à-dire un salaire identique assuré chaque mois aux aides à domicile. En 2008, on a vu disparaître les fiches de présence au profit de la télégestion. Fini le lourd travail de pointage, chaque fin de mois pour les bénévoles !

L'une de nos premières bénévoles était Berthe Jaouen, elle est devenue depuis personne aidée, mais est toujours présente aux assemblées générales. Avec son franc parler, elle savait bien faire remarquer, qu'on ne faisait que réinventer ce qui était déjà fait par nos prédécesseurs. Elle ne nous traitait pas de «pirates», mais le pensait peut-être. Aujourd'hui Berthe est en maison de retraite, son savoir faire et son expérience nous auraient été précieux.

Huit maisons en location-accession

Au total, ce sont huit maisons (cinq T4 et trois T5) qui seront proposées «afin de permettre à des jeunes couples de devenir propriétaires dans un budget raisonnable» a déclaré Marie-Ange Buannic, adjointe en charge des affaires sociales et du logement. Le principe est qu'à l'issue d'une période de location, les familles deviennent propriétaires de leur logement après avoir "constitué une épargne" auprès de l'OPAC. «Notre objectif est d'attirer des jeunes ménages. Nous cédons à l'OPAC des terrains à prix coûtant, le prix des maisons devient ainsi plus abordable» a rajouté Joël Piété. Le chantier devrait se terminer à la Toussaint 2009 et la mairie a déjà reçu 80 demandes de renseignements. Les dossiers sont traités par Grégory Merda, conseiller habitat à l'OPAC. Il reçoit les candidats et analyse les dossiers.

Le 9 octobre, Joël Piété, maire, Annick le Loch, députée, et Georges Kergonna, président de l'OPAC (Office Public d'Aménagement et de Construction) de Quimper Cornouaille ont posé la première pierre des deux opérations de construction de pavillons en location-accession à Larvor et Coz-Castel.

ACTUALITES INTERCOMMUNALES

Les EPCI constituant le territoire du SCoT — PORTRAIT DU TERRITOIRE

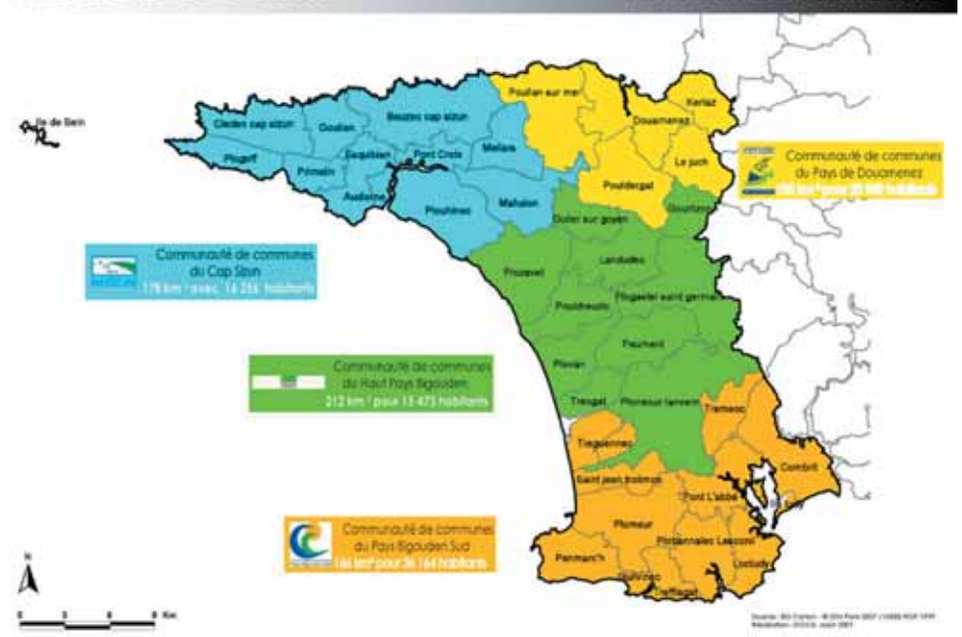
Communauté de communes du Cap Sizun
Communauté de communes du Haut Pays Bigouden
Communauté de communes du Pays Bigouden Sud
Communauté de communes du Pays de Douarnenez

Le périmètre du SCoT

4 EPCI, 38 communes, 88 853 habitants

Le territoire du SCoT de l'ouest Cornouaille regroupe 4 EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) :

- La Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud, comptant 12 communes pour une population de 36 164 habitants (INSEE-RGP 1999) ;
- La Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden, comptant 10 communes pour une population de 15 473 habitants (INSEE -RGP 1999) ;
- La communauté de communes du Cap Sizun, comptant 11 communes pour une population de 16 256 habitants (INSEE -RGP 1999) ;
- La communauté de communes du Pays de Douarnenez, comptant 5 communes pour une population de 20 960 habitants (INSEE-RGP 1999) ;

Soit 38 communes et 88 853 habitants (RGP 1999).

Le SCoT de l'Ouest Cornouaille est un des cinq futurs SCoT du pays de Cornouaille.

Le périmètre du SCoT a été fixé par arrêté préfectoral le 13 novembre 2002.

Le schéma de cohérence territoriale (le SCoT)

Initié par la loi SRU de 2000 et complété par la loi urbanisme et habitat de 2003, le SCoT est un document de planification intercommunale, élaboré à l'initiative des collectivités locales sur la base d'un projet global qui respecte les principes du développement durable.

Le SCoT organise le développement d'un territoire sur le long terme (10 à 15 ans).

Il sert de référence juridique aux différentes politiques sectorielles : habitat, déplacements, développement économique, loisirs, environnement, organisation de l'espace. Il permet de préciser l'application de dispositions particulières, telle que la loi littorale, à certaines zones.

Les principales phases d'élaboration du SCOT sont les suivantes :

- le diagnostic du territoire.
- le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui découle du diagnostic et de la concertation entre élus, institutionnels et habitants.
- le document d'orientations générales (DOG) qui rassemble les prescriptions règlementaires pour la mise en application du PADD.
- l'enquête publique qui permet à la population de s'exprimer.

Où en est le SCoT d'Ouest Cornouaille ?

La phase étude diagnostic est pratiquement terminée. Les étapes à venir pour 2009-2011 sont l'élaboration et la validation du plan de développement durable et du document d'orientations générales pour leur approbation par la procédure d'enquête publique.

Les travaux du SCoT Ouest Cornouaille sont conduits par le Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement (SIOCA) qui fédère les communautés de communes du Pays Bigouden Sud, du Haut Pays Bigouden, du Cap Sizun et du Pays de Douarnenez.

La création du SAGE Pays Bigouden-Cap Sizun

L'élaboration d'un schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) est prévu par la loi du 03 01 1992, afin d'assurer sur un territoire cohérent l'équilibre entre les activités économiques et la protection de l'eau et des milieux aquatiques.

Le SAGE fixe des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur et de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau.

Le SAGE est établi par une commission locale de l'eau qui représente les différents acteurs du territoire. Il est soumis à enquête publique et validé par le Préfet. Il a une force juridique : ses dispositions sont opposables et toute décision dans le domaine de l'eau doit lui être compatible. De même, doivent être compatibles avec le SAGE les documents d'urbanisme (PLU, SCoT..).

Les élus communautaires ont identifié sur le territoire du Pays Bigouden et du Cap Sizun, des enjeux qui justifient l'élaboration d'un SAGE commun. La superficie du territoire concerné par ce SAGE est d'environ 550 km^2.

Pour assurer la maitrise d'ouvrage de l'élaboration et de la mise en œuvre du SAGE, a été constitué un syndicat mixte du SAGE Pays Bigouden Cap Sizun.

Les réseaux haut débit

Afin de renforcer l'attractivité des territoires, soutenir le développement économique et social et réduire la fracture numérique, le Conseil Régional de Bretagne a voté une enveloppe de 18 millions d'euros pour le financement des initiatives des pays en matière de réseaux haut débit.

Le Conseil Général du Finistère s'est lui même engagé à supprimer les "zones blanches" non éligibles à l'ADSL et rapidement de permettre partout des connexions à l'Internet à une vitesse de 2 mégabits.

Le Pays de Cornouaille est éligible à l'enveloppe régionale à hauteur de 1,6 million d'euros. Dans ce cadre, il a engagé avec les différentes communautés de communes une réflexion sur les stratégies et schémas directeurs pour le développement des réseaux à très haut débit. Ces réseaux utilisent notamment la technologie de la fibre optique qui permet le transport de données à très haute vitesse et de façon synchrone (débit descendant et montant). Les applications sont nombreuses pour les professionnels comme pour les particuliers. Leur déploiement se heurte cependant à une problématique financière de taille, compte tenu du coût du génie civil (enfouissement de la fibre), qui justifie l'appréhension du dossier au niveau intercommunal.

La Communauté de Communes du pays Bigouden Sud participe à ces travaux et a souhaité, pour élaborer son schéma directeur, de se rapprocher de la commune de Plonéour-Lanvern, en raison de synergies géographiques évidentes.

Les enjeux du haut débit pour le Pays de Cornouaille

1-Développer les axes de communication pour gommer la périphéricité du territoire :

- Développer les connexions routières, ferroviaires (arrivée du TGV en 2014-2015) et aériennes
- Développer les réseaux de télécommunication

2-Développer l'attractivité économique et diversifier son tissu d'emploi :

- Soutenir la filière agricole et de la pêche tout en développant une approche durable et protectrice de l'environnement.
- Industrie agro-alimentaire très développée
- Secteur des services en développement
- Création ou réaménagement de nombreuses ZA

3-Développer une offre touristique moins saisonnière :

- Créer des structures d'accueil supplémentaires (hôtels)
- Créer une offre linéaire et cohérente sur l'année

4-Développer les services à la population :

- Promotion culturelle au travers d'équipements
- Mise à disposition d'une offre de loisirs cohérente et diversifiée

Source : PMP

TROPHÉE

L'ESTRAN AU CONCOURS DES JOURNAUX COMMUNAUX

Lors du carrefour des communes qui s'est tenu à Brest, la dernière semaine d'octobre, les trophées des meilleurs journaux communaux ont été décernés. Loctudy a obtenu une seconde place pour la revue municipale l'Estran,
derrière la commune de Fouesnant. Lors de l'édition précédente du concours, l'Estran avait déjà été distingué. Une grande satisfaction pour tous ceux qui contribuent avec talent à la rédaction et à l'édition de l'Estran
et un encouragement à encore et toujours s'améliorer pour le plus grand plaisir de nos lecteurs.

Joël Piété et Jean Laouenan, au nom de la commune, ont reçu le deuxième prix à Brest

LE VENDÉE GLOBE

Loctudy était derrière ses navigateurs

DR

Jérémie Beyou

Comité de soutien aux loctudistes du Vendée Globe

Les Loctudistes peuvent s'enorgueillir de compter parmi eux, deux grands skippers, chose rare pour une commune comme la nôtre. De plus ils sont détenteurs d'un palmarès à donner des envies à tous les marins, du moussaillon au vieux loup de mer.

Vous pouvez rencontrer **Vincent Riou** et **Jérémie Beyou** à Loctudy, le plus souvent accompagnés de leur petite famille, quand leur emploi du temps le permet. Le vedettariat n'a pas de prise sur eux, la simplicité de leur rapport avec les gens en témoigne.

Un comité, ouvert à tous, s'est créé un peu avant le départ du Vendée Globe 2008, pour soutenir nos deux champions amis sur terre et concurrents sur mer.

A tribord, sur un bateau vert bien sûr, Jérémie et son DELTA DORE. A son compteur, des places plus qu'honorables dans la Calais Round Britain Race, la Transat AG2R, la Transat Jacques Vabre et surtout une victoire en 2005 dans la mythique Solitaire du Figaro et double champion de France 2002 et 2005 de course au large en solitaire.

A bâbord, sur son PRB rouge-orange, Vincent, vainqueur du dernier Vendée Globe et le premier à remettre son titre en jeu dans l'édition suivante. Son arrivée triomphale en 2005 a laissé des souvenirs aux Loctudistes qui ont fait le déplacement aux Sables d'Olonne. De plus, il a participé à des Transat Jacques Vabre, à des Solitaire du Figaro, mais c'est aussi le vainqueur de deux Calais Round Britain Race, 2003 et 2005, d'une Mini Fasnet, le triple champion de France First Class 8, 96-97 et 98, et le champion de France de Match Racing en 1994.

Les deux compères avaient donc toutes leurs chances au départ le 9 novembre 2008, surtout avec l'appui de leur Comité de soutien qui s'est engagé à tenir une permanence tous les mardis matin à l'ancien Office du Tourisme.

La traversée du Golfe de Gascogne dans des conditions météo épouvantables a contraint plusieurs concurrents à un abandon prématuré et a durement secoué les autres, aussi bien physiquement que matériellement à tel point que la belle aventure de Jérémie s'est terminée le 26 novembre en raison du bris d'une barre de flèche de mât.

Toute la passion du Comité s'est reportée sur Vincent qui nous a fait une belle frayeur en se blessant à la cheville quelques jours plus tard et qui nous a fait craindre son abandon.

Heureusement, il a pu nous rassurer, en direct par téléphone, lors d'une soirée au LAC, le 10 décembre. Soirée qui avait réuni plus de 260 fans, dont de nombreux enfants qui ont pu converser avec Vincent après l'avoir admiré en film.

Le 7 janvier vers 20h, PRB a démâté, à la suite des dommages occasionnés au gréement, lors du sauvetage de Jean Le Cam. L'aventure du Vendée Globe 2008 s'arrête pour Vincent. Pour son beau parcours depuis le départ et surtout pour cette belle action de solidarité, tout Loctudy, cité de gens de mer qui saisit toute la mesure de ce sauvetage, est fière de Vincent.

Vincent, Jérémie Merci et Bravo !

COUP DE CHAPEAU

Le 27 septembre, dans les locaux prestigieux du Parlement de Bretagne à Rennes, l'Institut Culturel de Bretagne (ICB) a décerné le Collier de l'Hermine à Viviane Helias, distinction attribuée pour son action en faveur de la culture bretonne.

Parce qu'elle a passé sa jeunesse à Loctudy, parce qu'elle s'est initiée à son art de brodeuse à la Fondation Astor de Kérazan, parce qu'elle l'a pratiqué pendant 17 ans chez Le Minor à Pont-L'Abbé, notre revue se doit de lui rendre hommage.

A cet effet, son éloge paru dans le bulletin de l'IBC, "Lizher Minig" est reproduit ci-dessous.

Viviane Helias, une distinction méritée

VIVIANE HELIAS

Originaire du Pays Bigouden, Viviane Hélias découvre la culture bretonne dans toute sa diversité en entrant au cercle celtique de Pont-L'Abbé en 1962. Elle participe alors à la promotion de la Bretagne lors des fêtes folkloriques partout en France et en Europe. En 1969 elle entre à la confédération War 'Leur. Responsable des stages de danse, elle participe à la programmation et au suivi des spectacles, apportant ainsi son aide pendant de nombreuses années aux comités des fêtes et festivals les plus importants.

Parallèlement elle mène un travail de collectage audio-visuel avec l'aide de Yann-Fañch Kemener, des frères Flageul, Lommig Donniou et Marcel Baloin et fait des enregistrements lors du Kan ar Bobl.

En 1980, elle lance avec une petite équipe au sein de War 'Leur (Geneviève Jouanic, Raymonde Yaouanc, Jean-Michel Pérennec, Marie Le Bec et Mimi Kerloc'h) une commission broderie. Au début, il s'agit de donner des conseils pour les costumes des groupes. La demande est si forte qu'il faur organiser stages d'apprentissage et journées d'études. Des outils pédagogiques sont réalisés, une cassette vidéo, un livre. Ont suivi des expositions à Pont-L'Abbé, à Quimper, au château de Kerjean, un film sur "l'art de tirer l'aiguille" et des initiations au public. C'est par le Québec qu'elle fait découvrir la broderie bretonne à l'étranger, avant de se rendre en Louisiane, au Brésil et au Mexique.

Son combat le plus grand a été de démontrer que la broderie avait sa place en milieu scolaire.

Elle a collaboré avec Hélène Cario à la publication du livre Broderie en Bretagne en 2007 et travaille avec elle à un second ouvrage.

ENOR DA VIVIANE HELIAS

D'ar 27 a viz gwengolo eo bet roet Kolier an Erminig da Viviane Helias e sal enor Parlamant Breizh e Roazhon, gant Skol Uhel ar Vro, evit e labour dibar war dachenn sevenadur Breizh.

Dre m'he deus bevet e yaouankiz e Loktudi, dre m'he deus desket brodiñ er Fondation Astor Kerazan, dre m'he deus labouret e-pad 17 vloaz e Ti Ar Minor e Pont-n'Abad, eo ret d'hor gelaouenn enoriñ anezhi.

Setu amañ ar brezegenn meuleudi displeget el "Lizher Minnig", kelaouenn Skol Uhel ar Vro.

Eus ar Vro Vigoudenn e teu Viviane Helias. En ur vont tre kelc'h keltiek Pont-'n-Abad e 1962 e tizolo holl doareoù sevenadur Breizh. Ul labour brudañ Breizh e ra e framm ar gouelioù folklor e Bro-C'hall hag en Europa. Mont a ra tre kevread War 'Leur e 1969.. O vezañ e karg eus an aozañ dañs e kemer perzh el labour prientiñ hag heuliañ an abadennoù. Dre-se he deus harpet e-pad meur a vloaz aozerien ar gouelioù pennañ e Breizh.

War ar memes tro e kas da benn ul labour dastum kleveledel gant harp Yann-Fañch Kemener, ar vreudeur Flageul, Lommig Donniou ha Marcel Baloin hag e ra enrolladurioù e-doug gouel Kan ar Bobl.

Ur bodad broderezh e vez staliet ganti e 1980 e framm War 'Leur gant ur skipailh tud (Geneviève Jouanic,Raymonde Yaouanc, Jean-Michel Pérennec,, Marie Le Bec ha Mimi Kerloc'h). E penn kentañ, ar pal a zo reiñ kuzulioù evit gwiskamantoù ar strolladoù. Berzh e ra buhan tre hag ez eo ret aozañ stajoù stummañ ha devezhioù studi evit respont d'ar goulenn. ù pedagogel a zo savet, ur c'hasedig kleweled hag ul levr. Da heul ez eus bet krouet diskouezadegoù e Pont-'n-Abad, Kemper, e kastell Keryann, ur film "l'art de tirer l'aiguille" hag abadennoù stummañ evit ar c'hevredik.. Brudet vez ganti broderezh Breizh en estrenvro, e Bro-Kebek da gentañ hag e Louisiana, Brazil ha Mec'hiko da heul.

Koulskoude ar stourm pouezusañ eviti a zo bet diskouez e oa ret reiñ ur plas d'ar broderezh er skol.

E 2007 he deus savet ul levr Broderie en Bretagne gant Hélène Cario hag e labouront dija asambles war un eil levr.

OLYMPIADES DES METIERS

Timothé Sarrazins

médaille d'or aux Olympiades régionales des métiers

Le 13 octobre, Philippe Couturaud, inspecteur d'académie du Morbihan s'est rendu au lycée Marcelin Berthelot, à Questembert, pour féliciter Timothé Sarrazins qui, les vendredi 10 et samedi 11 octobre, à Saint-Brieuc, avec 9 autres élèves en Morbihan et une quarantaine en région, a été sélectionné aux Olympiades des métiers en Bretagne. Une manifestation qui permet de valoriser les métiers manuels, susciter des vocations et détecter de nouveaux talents.

Timothé Sarrazins est un enfant de Loctudy. Il a d'abord effectué un bac professionnel de technicien d'usinage au lycée La Croix-Rouge à Brest avant de suivre une formation BTS Etudes et Réalisation d'Outillage (ERO) à Marcelin Berthelot. «Une formation professionnelle initiale qui lui a permis de s'imposer dans sa spécialité, le fraisage» relèvent ses formateurs.

Heureux, Timothé Sarrazins ne semble pas perturbé plus que de raison par ce succès et compte bien mettre toutes les chances de son côté pour le prochain rendez-vous, à Lille (59) en février, où au sein de l'équipe régionale, il défendra les couleurs de la Bretagne au niveau national.

Organisées tous les deux ans, les Olympiades des métiers sont aujourd'hui de véritables jeux olympiques des métiers où les meilleurs jeunes professionnels mesurent leur savoir-faire dans plus de 40 spécialités. Vitrine vivante de la réalité des métiers, la compétition est un formidable lieu de partage des compétences professionnelles dans les régions, en France et dans le monde. Les finales nationales réunissent les meilleurs jeunes de toutes les régions de France. Cette seconde étape de sélection verra naître l'équipe de France des Métiers qui s'envolera pour la compétition mondiale à Calgary en septembre 2009.

Par ailleurs Timothé est un passionné et pratiquant de voile puisqu'il a été aide moniteur au CNL et qu'il est aujourd'hui moniteur fédéral pour les dériveurs et catamarans et encadrant de régate .

L'Estran adresse à Timothé toutes ses félicitations et ses encouragements pour la suite des Olympiades.

2008 s'est achevé dans un climat d'inquiétude et 2009 s'annonce plus sombre encore.
La crise mondiale du libéralisme a éclaté au grand jour mais ne nous leurrons pas : ses effets les plus sensibles et destructeurs sont certainement devant nous. Pendant ce temps, Nicolas Sarkozy – le sauveteur des banques - et son gouvernement poursuivent leur travail de sape qui fragilise la cohésion sociale.
Moins de services publics sur nos territoires de vie, réductions d'effectifs dans l'Éducation Nationale ou l'Hôpital Public, démantèlement poussé encore plus loin du code du travail, des milliers de salariés laissés au bord du chemin après des plans sociaux motivés par des intérêts boursiers, et autres dernières trouvailles..., la retraite à 70 ans ou le travail du dimanche. La liste est longue... trop longue !
Localement, la situation ne fait malheureusement pas exception. Notre économie dépend pour beaucoup de la filière Pêche que nous devons tous soutenir.
Des annonces récentes comme la concession unique nourrissent toutes les rumeurs : fin de la vente du soir, spécialisation des ports, restructuration de l'activité et même fermeture du port de pêche de Loctudy, sont évoquées ici ou là. Les loctudistes veulent connaître les scénarii envisagés.
Alors que la municipalité devrait être en première ligne pour assurer l'avenir de son port de pêche, elle donne trop souvent l'impression de faire le choix d'une économie fondée sur l'activité résidentielle insuffisamment créatrice d'emplois. «L'homme qui veut agir trouve un moyen, l'homme qui ne veut rien faire trouve une excuse» dit le proverbe.
2009 sera une année exigeante et difficile pour beaucoup d'entre nous. Il faudra mobiliser toutes les énergies et faire preuve de réelle volonté politique pour imaginer des solutions innovantes.
Alors... commençons tout de suite !
Bloavez mad !

Les élus de la Gauche Socialiste et Républicaine
Bernard DALIS, Thierry LE REUN, Maryannick RAPHALEN.
Loctudy, le 24 décembre 2008

POURQUOI S'ENTÊTENT-ILS ?

«Quotient Familial». Quelle vilaine expression ! Pourquoi, l'association de ces deux simples mots : quotient et familial, déclenche t-elle auprès de notre majorité municipale, unie comme un seul homme, autant de rejets, de réactions négatives, de réticences, de résistances ?
Que demande «LA GAUCHE DE PROGRES» ? Une mesure juste, équitable, solidaire, simple à installer, en se référant aux moyens de chacun, en respectant l'individu, en ne l'obligeant pas à réclamer un droit et à attendre une aide dont les critères sont aléatoires et non démocratiques. En d'autres termes, instaurer dans le cadre d'une enveloppe municipale, un tarif dégressif pour les cantines scolaires, garderies scolaires, centre aéré, repas à domicile pour personnes âgées, loyer au foyer retraite.
Mission impossible. Nous nous heurtons à une volonté farouche de s'opposer à cette demande. Au contraire, en dépit de l'augmentation des prix, de la baisse du pouvoir d'achat, d'une hausse du chômage, surtout à Loctudy frappée directement par la crise de la pêche, la majorité nous propose une augmentation des tarifs de cantine (3%) et un montage aberrant et coûteux pour la garderie, augmentation de 3% pour le 1er enfant, un forfait de 5 euros à partir du 2ème enfant et les suivants (rien pour les familles monoparentales en difficulté, pour les familles recomposées, mais par contre des avantages certains pour les familles aisées avec plusieurs enfants).
«Quotient familial» est une belle expression. Nous ne cesserons de la défendre. Être minoritaire politiquement ne nous donne pas tort. Galilée minoritaire avait pourtant raison.

Les élus de La Gauche de Progrès
Site: www.gauche-progres-loctudy.org
Mail: gauche-progres-loctudy@orange.fr
Tél: 09 61 03 42 14

VOS PAPIERS, S'IL VOUS PLAIT !

L'entêtement des élus de l'opposition à vouloir à tout prix instaurer un quotient familial sur l'ensemble des prestations financées en tout ou partie par la commune est consternant à plusieurs titres.
Tout d'abord, chez nous, les écarts de revenus entre les familles ne sont pas si importants. Il s'agit là d'une intrusion à l'intérieur des foyers qui ne se justifie pas. D'ailleurs, aucune des 12 communes qui composent le Pays Bigouden Sud n'use de ce système pour établir ses tarifs de cantine et de garderie.
Nous tenons à la confidentialité de ces éléments personnels d'une famille.
L'année 2008 a été mauvaise pour le port de pêche de Loctudy. Seuls la mise en chantier de chalutiers et la formation des équipages qui les armeront peuvent maintenir cette activité à un niveau économiquement significatif. Malheureusement les autres solutions évoquées ne sont que des manœuvres destinées à retarder l'échéance. Les élus de la majorité sont prêts à prendre toute leur part dans les solutions proposées par les pouvoirs publics.

Les élus de La Majorité

ASSEMBLEES GENERALES

D'une Assemblée Générale à l'autre...

Le dernier trimestre est traditionnellement celui des assemblées générales. Ces moments de convivialité, après la validation des bilans, se clôturent souvent autour d'un pot de l'amitié. Les bénévoles sont toujours mis à l'honneur à juste titre. Sans eux, peu d'animations seraient réalisables....

APE Ecole de Larvor

APLOC

L'Amicale Laïque

FAR

Club de l'amitié

Judo

FNACA

Fête Bretonne

Pensionnés de la Marine

OTSI

Galoche

Pétanque

Promouvoir Kerazan

Tennis

LES EVENEMENTS

6ème Challenge Bigouden de Cyclo-Cross

Yann Le Quéau, le vainqueur de la course des As

Par un temps clément d'automne, la 6ème édition du challenge bigouden de cyclo-cross, organisée le dimanche 9 novembre dernier par le comité des fêtes F.A.R., a connu un bon succès. Si le suspense pour la victoire dans la course des As a été de courte durée, Yann Le Quéau le bigouden du Brest Iroise 2000 ayant survolé l'épreuve, la lutte par contre pour les places d'honneur a été intense. Elle a été tout autant chez les licenciés des écoles de cyclisme qui, en ouverture, ont bagarré ferme dans les différentes catégories. Chez les benjamins, le loctudiste Benoît Le Borgne a décroché une belle 3ème place sur le podium.

Le podium de la course des As

Galoche
de belles récompenses !

Le 24ème Congrès Départemental de la Galoche, en novembre dernier, a rassemblé, au Domaine du Dourdy, quelques 500 personnes (joueurs, parents, amis, élus locaux), prouvant une nouvelle fois la vitalité de ce sport de loisir qui fait partie intégrante de la tradition locale.

A l'issue de la séance plénière, s'est déroulée celle de la remise des récompenses attribuées pour les performances aussi bien en championnat que dans les différents challenges. Plusieurs loctudistes ont été honorés. Ainsi dans le classement final de trophée Jean Le Borgne, Marcel Pochic a été récompensé pour sa 3ème place dans le groupe 1 et Alain Goarin pour sa 4ème place dans le groupe 2. Par ailleurs, Dominique Piété et Raymond Riou ont été distingués pour leurs performances, respectivement dans le championnat D3 et D4 Sud. Ces distinctions ont particulièrement réjoui Guy Le Roux, le président du club loctudiste ainsi que Guy Cariou, le loctudiste président-délégué du Comité Départemental de Galoche.

Le lauréat Marcel Pochic en compagnie de Guy Cariou, Joël Piété et Rémy Bilien.

A noter également que pour la prochaine saison, les galocheurs porteront un superbe K-way offert par Serge Guyot des «Viviers de Loctudy», et avec pour visuel la tourelle réputée des «Perdrix», doublée par les chalutiers «Avel Moor» de José Mariel et «Diaoul ar Moor» de Jean-Claude Le Roux, deux anciens marins, actuels galocheurs du Club.

Dominique Piété et Raymond Riou, présentent leur trophée.

F.N.A.C.A.
(Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie)

Irène Le Fouest nouvelle secrétaire, Yves Stéphan nouveau porte-drapeau en compagnie du président Louis Monfort

Lors de l'assemblée générale du comité local de la F.N.A.C.A., au cours de laquelle le président Louis Monfort et le trésorier Félix Queffélec ont fait état du dynamisme de la section, deux modifications sont intervenues dans la composition du Bureau. Ainsi, Irène Le Fouest, l'épouse du regretté président d'honneur décédé en juin 2007, a été élue secrétaire. Par ailleurs, porte-drapeau depuis 20 ans, André Raphalen a souhaité passer le relais à Yves Stéphan, son adjoint qui sera désormais secondé par Emile Pérennou.

Composition du Bureau : Président Louis Monfort, Vice-Président Paul-Henri Laverrière, Secrétaire Irène Le Fouest, Secrétaire-adjoint Pierre Buannic, Trésorier Félix Queffélec, Tésorier-adjoint Pierre Le Pape, Porte-drapeau Yves Stéphan, Porte-drapeau-adjoint Emile Pérennou.

Pétanque
Sous le signe de la convivialité

Le championnat terminé, les membres du club de pétanque se sont retrouvés autour d'un repas pour fêter les 80 printemps de deux de leurs fidèles adhérents, Amédée Le Reun et Jean-Marcel Cariou. Ils font tous deux partie des pionniers qui ont, avec Jean-Yves Le Lay le président-fondateur malheureusement décédé en août dernier, jeté les fondations du club de pétanque loctudiste qui fêtera cette année ses 20 ans. «C'était en 1989, se souvient Amédée. Nous étions quatre loctudistes –Jean-Marcel, Jean-Yves ainsi que Marcel Le Tinnier et moi-même, qui jouions à Pont-l'Abbé et nous nous sommes dits : nous devrions monter un club à Loctudy.» Sitôt dit, sitôt fait. En peu de temps, pour la première saison, le club enregistrait 24 adhérents, parmi lesquels Jeanine Mouton fut la première féminine à signer

sa licence. «Elle a fait des émules chez les féminines», souligne Jean-Marcel. En effet, dans l'effectif de 34 licenciés, on ne dénombre pas moins de 6 féminines.

«En 20 ans, que de bons souvenirs !», fait remarquer le président Yves Stéphan qui souhaiterait accueillir au club quelques jeunes…, de moins de 50 ans. Car, à ce jour, l'effectif ne compte qu'un seul joueur qui ne soit pas encore vétéran. Au rayon des souvenirs, que de performances ; aussi… la liste est évidemment bien longue. Avec sa bonhomie habituelle, Amédée se souvient d'une rencontre au sommet qui faillit de peu se transformer en triomphe.» C'était à Guilers en banlieue brestoise, lors d'une finale départementale, il y a une douzaine d'années. Alors que nous étions bien loin d'être favoris, nous avons failli l'emporter, (Jean-Marcel, André Verneau et moi-même), face à une triplette du Folgoët beaucoup plus huppée que la nôtre. «Et dire que nous menions 12 à 9», se souvient Amédée, avant de conclure avec humour. «Nous avons surtout regretté les superbes coupes, car le prix (alors en francs) récompensant l'équipe victorieuse, nous l'aurions vraisemblablement converti en tournée générale, sans compter que le reste –si seulement reste il y avait eu-, nous aurions encore dû le diviser par 3 !» Sacré Amédée…

A qui le point ?

C.N.L.
(Cercle Nautique Loctudiste)

Deux Loctudistes sur le podium

Après un franc succès en 2006 pour sa première édition et une annulation l'an passé, faute d'un nombre insuffisant d'inscrits, la 3ème édition du «Trophée de voile Leclerc – Le Télégramme», disputée début novembre dernier avec le partenariat du C.N.L., a connu un succès relativement modeste. Mais même avec seulement 15 équipages en lice, les épreuves ont été âprement disputées sous un soleil bienfaisant et avec des vents qui ont accompagné cette régate sur 4 jours par force de 15 à 25 nœuds. Les loctudistes se sont particulièrement montrés à leur avantage dans cette confrontation. Ainsi, Jean-Luc Pérard (C.N.L.) sur son «Neurotoxic» a remporté ce trophée 2008 en devançant «Authentic» de Raoul Malo (Ecole Navale) et «Kérafédic» de Jean-Christophe Gilat, le directeur du C.N.L. A noter que deux associations loctudistes , le Dojo Club et le Club de Pétanque, se sont jointes à l'évènement en proposant des animations sur le terre-plein du port de plaisance.

Si cette 3ème édition a bien évidemment souffert de la concurrence, avec le départ, à la même époque, du «Vendée Globe» aux Sables d'Olonne, les organisateurs espèrent une participation plus nombreuse pour la 4ème édition de ce «Trophée Leclerc – Le Télégramme» qui a pour ambition de s'imposer comme l'épreuve incontournable de voile en fin de saison.

Georges Cannic, le président du CNL, espère une plus grande participation à la 4ème édition du trophée «Leclerc- Le Télégramme», en novembre prochain.

A.S.L. Football
(Association Sportive Loctudiste)

Des hauts et des bas...

Avec des changements à l'intersaison, le départ de trois éléments marquants pour l'équipe fanion et la venue de nouveaux talents à intégrer au groupe, le début de saison a été marqué tantôt par quelques bas mais tantôt aussi par des hauts qui prouvent que l'incontournable période de transition a été finalement bien traversée. Certes, les passages dans les différentes coupes ont été relativement brefs, contrairement aux précédentes saisons (par exemple, finaliste et demi-finaliste de la coupe Pierre Riou en 2007 et 2008), mais il est une compétition qui devrait compenser ces éliminations précoces, c'est le championnat. L'équipe fanion tout comme les deux équipes réserves s'y comportent honorablement, et si les entraînements sont bien suivis après la trêve des confiseurs et que la fatigue ne se fasse pas trop ressentir sur les terrains, devenus plus lourds en plein hiver, l'objectif - niveau bas – de maintien pour la saison 2008-2009 devrait être atteint sans inquiétude. Rendez-vous le 17 Mai prochain pour le verdict final.

Il est à noter également que, depuis le début de saison, les joueurs portent lors des entraînements un nouvel équipement siglé au nom de trois entreprises, fidèles supporters de l'A.S.L., à savoir : Jean-Noël Péron, travaux publics et terrassements, André Bourdillon, Bitumes Bigoudens et Patrice Bodéré de la Société Le Roux.

Les équipes ont reçu leur nouvel équipement.

Dojo Club

Une belle vitalité

Un effectif en constante progression, 78 adhérents soit 10 de plus que l'an passé, une continuité dans les résultats comme lors des récentes coupes de Noël, des performances qui se matérialisent par une progression dans les différentes catégories avec deux nouvelles ceintures noires décrochées par Jérôme Larnicol et Georges Coïc. Le Dojo Club du Président Norbert Boronad affiche une bonne vitalité à l'image des bénévoles qui assurent l'encadrement du club.

Au nombre de ceux-ci figurent bien évidemment les 2 «professeurs» Louis Guiziou et Yves Le Bohec qui ont de quoi être fiers de leur troupe. Leur travail est unanimement reconnu et couronné régulièrement par de nombreuses distinctions. Tout comme «P'tit Louis» (voir Estran N° 43 – page 17 d'octobre 2008) Yves Le Bohec s'est vu attribuer récemment une nouvelle distinction, la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports, juste récompense de l'action qu'il mène dans le club depuis près de 20 ans.

Le nouveau décoré, Yves le Bohec, entouré du président Norbert Boronad et du professeur Louis Guiziou.

Tennis Club

Pour une meilleure poule retour

La nouvelle saison a été marquée par une nette augmentation des effectifs. Si la reprise du championnat a été positive pour les féminines qui figurent en bonne position au classement, elle a par contre moins souri aux équipes masculines. L'équipe B qui évolue en Départemental 2 remonte petit à petit au classement, ce qui est moins évident pour l'équipe A qui éprouve quelques difficultés dans la catégorie huppée de pré-régionale.

Toutes deux espèrent cependant que la poule retour leur sera plus favorable.

Après avoir fêté la fin d'année dans une belle ambiance autour de leurs entraîneurs Georges Prévost et Jacques Guiziou, les jeunes de l'école de tennis ont repris leurs cours et leur championnat.

Un moment de détente avant la reprise.

Deux activités de loisir à découvrir

Le Wakatoc

Parmi les nombreuses activités nautiques il en est une, pleine de sensations, proposée par Wakatoc, association agréée par le Ministère de le Jeunesse et des Sports : c'est le Wakeboard, avec ses dérivés le Air-chair et le Knee-board. C'est un sport qui s'apparente au ski nautique et au snow-board. La traction se fait par un bateau. Ainsi, planche aux pieds, la première étape consiste à sortir de l'eau, puis à réaliser des sauts (riders) de plus en plus acrobatiques. La pratique de cette discipline nécessite des eaux relativement calmes avec peu de vent et pas de clapot.

Pour tout renseignement sur la pratique de cette activité de plein air, contacter Anthony Vigouroux au 06.64.86.93.52.

DR

Le Wake-board, un nouveau plaisir sur l'eau.

Le Warhammer, un jeu passionnant.

Le Warhammer

Il s'agit d'un jeu de stratégie militaire qui s'adresse à des jeunes passionnés, adolescents et adultes, filles et garçons. C'est un jeu qui allie activité ludique et artistique, et qui a pour support de nombreuses figurines et des décors très souvent réalisés par les joueurs eux-mêmes. D'ailleurs, la préparation des figurines, des décors et des différents supports confère à cette activité patience et minutie du plus petit détail.

Des rencontres permettent d'échanger des techniques et des idées pour les différentes réalisations. Des concours et des championnats sont également organisés et au cours desquels sont primées les stratégies mais également l'esthétique des maquettes, des personnages, y compris la qualité de la peinture et des décors. Tout compte pour le classement…

Loctudy est l'un des rares points de pratique de cette activité sur le sud-Finistère au sein de l'association «War Factory».

Pour tout renseignement concernant les modalités d'adhésion et de pratique, contacter :

Olwenn Goyat 06.26.05.75.50.

ou thewarfactory @ msn.com

LOCTUDY ART ET CULTURE

Saison 2008-2009

Le premier trimestre de la saison 2008-2009 a été riche en événements :
- du programme musical, avec le groupe Ty Zef qui a ouvert la saison,
- la chorale «Song of freedom» qui a fait trembler les gradins au son du gospel,
- en passant par la poésie avec l'après-midi lecture-spectacle consacré à Léopold Sedar Senghor et proposé par la compagnie Passeparole, puis par du théâtre «musée haut, musée bas», pièce de J.M. Ribes, avec la troupe de Concarneau Le Théâtre de l'Eclair… jusqu'à l'invitation au voyage avec le film conférence sur le Radjhastan, le L.A.C. confirme sa volonté de satisfaire tous les publics.

Point d'orgue de ce trimestre «Le Marché de Noël» qui a attiré un public nombreux et donné, dans son ensemble, de grandes satisfactions aux exposants. La récompense pour le prix du public de Décembre 2007 et qui consistait jusqu'alors en l'achat par le L.A.C. d'une œuvre de l'artiste lauréat, a été remise lors de l'inauguration à Sylviane Cleret par la présidente. La collection du L.A.C. s'est donc enrichie d'une plaque murale de grès céramique émaillée, du plus bel effet.

Désormais, les lauréats se verront rembourser l'emplacement qu'ils avaient loué pour exposer ; c'est ainsi, qu'à l'issue du Marché de Noël, Catherine Couavoux, dont le stand tout de soie vêtu et coloré à souhait a conquis le public, s'est vue remettre, par la présidente Maryvonne Pensec, qui l'a chaleureusement félicitée, «l'enveloppe - récompense».

L'Assemblée Générale

Le Vendredi 21 novembre, le L.A.C. organisait son assemblée générale. Les rapports moral, d'activité et financier prouvent, si besoin est, que le L.A.C. est en bonne santé et que sa volonté d'œuvrer pour la satisfaction des loctudistes est omniprésente. Le seul regret que puisse exprimer l'équipe dirigeante est que les adhérents, s'ils fréquentent bien le L.A.C. pour les activités et les spectacles, s'en désintéressent lorsqu'il s'agit d'en être acteurs. Le L.A.C. a besoin de bénévoles pour ses manifestations ; parmi plus de 500 adhérents, il doit bien y avoir quelques personnes prêtes à rendre service de façon ponctuelle. Ceci est un «appel à la coopération loctudiste»... Merci.

Puis vinrent les votes : Pour le collège associatif, Jean-Louis Cariou, représentant le comité des fêtes F.A.R. s'est présenté. Il a été élu et rejoint donc au sein de ce collège Jean-Claude Jacquet de l'U.T.L. (Université du temps Libre), Claudine Frétigné de l'Amicale Laïque et Thierry Cariou de l'A.S.L. (Association Sportive de Loctudy), tous trois non sortants, ainsi que le Comité de Jumelage réélu en la personne de Janine Mouton.

En ce qui concerne le collège des usagers, six nouvelles candidatures étaient enregistrées, événement rare, donc à souligner. Quatre membres sortants se représentaient. Après dépouillement, sont venus rejoindre Philippe Spetz, non sortant, Jeanne Leberre, Claude Colineaux, Marie-Jo Péron, et Nelly Touboulic, ainsi que Thierry Bécouarn.

Ont été réelues : Nicole Larnicol, Maryvonne Pensec, Geneviève Riou et France Verneau. Ce qui porte à dix le nombre d'usagers, nombre maximum prévu par les statuts.

Les nouveaux élus se sont rassemblés pour élire le bureau le 27 Novembre. C'est Maryvonne Pensec, vice-présidente saison 2007-2008, trésorière saison 2006-2007 qui a été élue à la présidence du nouveau Conseil d'administration.

Suite aux élections qui se sont poursuivies pour les autres postes, on retiendra donc pour la saison 2008-2009, la composition du bureau suivante :

Présidente : Maryvonne Pensec
Vice-Présidente : France Verneau
Vice-présidente : Claudine Frétigné
Secrétaire : Jeanne le Berre
Secrétaire adjointe : Nicole Larnicol
Trésorière : Nelly Touboulic
Trésorière Adjointe : Claude Colineaux

Bureau à l'assemblée générale du LAC

Toute l'équipe, à laquelle se joint le personnel du L.A.C. vous présente ses meilleurs voeux pour 2009 et vous attend nombreux au cours du second trimestre de sa saison culturelle. Il vous sera proposé :

- Soirée dansante pour la St Patrick le Samedi 21 mars à partir de 21 H.
- Après-midi poésie avec Louis Aragon par la Compagnie Passeparole,
- le dimanche 21 mars à 17 H.

Les enfants ne seront pas oubliés et pourront assister le mardi 3 mars à un spectacle d'ombres et de lumières «Lizig, princesse de l'eau».

De gauche à droite, Maryvonne Pensec, présidente ; Claudine Frétigné, vice-présidente ; France Verneau, vice-présidente ; Nelly Touboulic, trésorière et Claude Colineaux, trésorière adjointe.

HISTOIRE DE LA POMME DE TERRE

Collection Musée de Bretagne - Reproduction interdite sans autorisation

(2) LES VAPEURS À LOCTUDY

Chargement d'un vapeur

Le court récit qui suit complète en partie le bref exposé du mois d'octobre (N° 43). Le prochain Estran clôturera cette petite chronique par l'histoire d'un gamin loctudiste qui pendant la dernière guerre, ramassait avec son école, les doryphores et, miracle, fût payé !

Il était une fois un petit vapeur gallois

Non pas un conte, mais «ça pourrait l'être».

Toujours l' «Aval douar» (pomme de terre) mais dans un autre registre : produire c'est bien, vendre c'est mieux !

Avant-propos

Tous ces vapeurs qui fréquentèrent notre port entre les deux guerres, d'où venaient-ils et pourquoi Loctudy ? Partis pour la plupart du Royaume Uni, mais aussi du Danemark, de la Finlande, de la Suède et d'autres lieux, ils arrivaient, souvent lèges (sur lest) pour y charger ou parfois compléter leur cargaison avec des pommes de terre «bigoudènes», toujours abondants et plutôt estimées. Quand et comment ce type de trafic finira t-il et aussi d'autres questions à propos des marchandises débarquées ou embarquées au Quai Nord, feront l'objet d'un écrit ultérieur car, pour le moment, nous possédons peu de traces de tous ces navires.

De l'histoire, sur quelques jours, d'un navire gallois très semblable à la masse de ses congénères, on peut aussi penser qu'il s'agit là d'une forme de continuité de liens anciens parfois distendus entre «cousins» un peu «éloignés» certes mais de la même grande famille celte et pratiquant également le *brittonique* (cornique, gallois et breton). Un même parler comportant, bien sûr de légères différences dues à plusieurs facteurs : éloignement, langue et culture difficilement maintenues face à des envahisseurs de toutes origines et, à partir du 3ème siècle, lors des toutes premières migrations vers l'Armorique (Nora Chadwick) de rares ou occasionnels contacts avec les émigrés et leurs descendants dont la plupart d'entre nous faisons partie ; puis surtout et par la suite, des malentendus et autres divergences au niveau des politiques française et d'outre-manche. Nota : l'appellation actuelle «Bretagne» s'imposera d'elle-même au bout de deux ou trois siècles, remplaçant l'ancien nom «Armorique».

Rapport du capitaine (Deux voyages)

«Le ***Steamer Ship Ribblemere*** quitta Swansea le 3 août 1928 et arriva à Brest le 4 août pour y recevoir l'aval (tampon) du Consul Britannique. Le navire reprit sa route le 6 août, ayant pour destination Loctudy, qu'il atteignit le 7 ou le 8 août (deux documents portent chacun une date différente !). Parti lège, le vapeur revint à Swansea le 9 août avec un chargement entier de pommes de terre». signé : JNO (John) Stevenson –Master-

Les archives rajoutent : le ***Ribblemere*** fît un voyage similaire au début de la même année. Parti de Cardiff le 15 avril il arriva à Morlaix le 16 avril puis à Brest le 20 avril pour y faire agréer les papiers du bord au Consulat. Après un dernier chargement de marchandises le bâtiment prît la mer ce même jour pour Concarneau et Le Croisic d'où il revînt pour finalement mouiller à Liverpool le 22 avril. Et bien d'autres voyages !... Comme on peut le voir ces petits vapeurs côtiers trafiquaient avec tous les ports bretons disposant d'une cale suffisante. Ils n'avaient pas d'itinéraires fixes et travaillaient «à la demande».

Le *Crew Agreement* (le rôle d'équipage)

Le ***Crew Agreement***, (C.A.), était un contrat légal et indispensable établi entre le capitaine (Master) et l'équipage représenté ici par un certain J. Marshall et ce en présence du chef mécanicien O.P. Jones. Il était signé par les deux parties au début du voyage et, de nouveau, à sa fin. Le document original, devenu pratiquement illisible (usé par le temps), note bien «…Brest to Loctudy and return to the United Kingdom» (De Brest à Loctudy puis retour au Royaume Uni), écriture confirmée en 2008 par J. Marshall, actuel détenteur d'une partie des archives du navire et peut être apparenté au signataire du C.A.

Le *Ribblemere* en «vue rapprochée»

Le navire à vapeur ***S/S Ribblemere*** construit par «John Lewis and Sons» en 1925 dans leur chantier d'Aberdeen, matricule 147.317 et enregistré à Liverpool, appartenait à «John S. Sellers and Co» (Ribble Shipping Co) de Liverpool.

Le ***S/S Ribblemere*** affichait une longueur de 160 pieds soit environ 49 mètres (un pied marin = 30,48 centimètres) pour une largeur de 7,60 mètres et un tirant d'eau de 3,35 mètres, le tout propulsé par un moteur de 66 chevaux-vapeur (C.V) – jauge brute : 489 tonneaux – jauge nette : 220 tonneaux.

Volumes et poids :

Rappelons que le «tonneau de jauge» est une unité de volume et non de poids.

Un «tonneau de jauge» vaut très exactement 2,83 M3 (100 pieds cubes anglais).

Dans notre cas la «jauge brute» ou comme on le dit tout simplement «la jauge» (489 T.) valait donc 1 385 M3 et désignait la capacité intérieure de la coque, tout compris (cuisine, cambuse, logements, etc… et la cale proprement dite bien sûr).

La «jauge nette», quant à elle, désignait le volume des espaces utilisables pour les marchandises, soit ici 625 M^3, un volume plus ou moins fluctuant selon les écritures du bord ; ce genre de détail qui, sur quelques bateaux, pouvait modi-

fier la catégorie et dépendait donc, dans une certaine mesure, des intérêts réciproques des bureaux de port et de l'armateur, sans compter l'humeur du capitaine !

Important : ne pas confondre le tonneau avec la tonne, mot d'origine celtique signifiant «outre» ou «jarre». La tonne métrique (1 000 kgs) ou la tonne anglaise 1 016 kgs) servent à évaluer le déplacement ou le port en lourd d'un navire. Autrement dit, il s'agit là du poids de la masse d'eau déplacée.

Les chargements

Contrairement aux grains en vracs qui comme l'eau indiquent de suite le volume occupé, les sacs de pomme de terre créent, en s'amoncelant dans la cale, des espaces vides non négligeables, rendant impossible le calcul exact du volume utile entreposé ; un cubage qui ne peut-être qu'estimé (à la hausse). Seul le poids total de ces marchandises sera connu, chaque sac contenant 50 kg (25 sacs environ par charrette). Dans les faits il n'y avait nul besoin de calculs savants ; les yeux exercés des marins et la routine aidant tout un chacun savait parfaitement quand arrêter les longues files de charrettes à grandes roues où l'on trouvait parfois mais rarement quelques carrioles menées par des bœufs.

Le cargo absorbait ce qu'il pouvait et puis levait l'ancre, laissant parfois plantés là, sur le quai, quelques attelages résignés ou furieux… dans les bonnes années !

Pilotages

Loctudy avait aussi son ou ses «pilotes» qui en fait étaient des «pratiques», c'est-à-dire des marins confirmés, nés de préférence sur la commune et connaissant parfaitement les abords du port, mais ne possédant pas le diplôme officiel de «pilote».

Dans les années 20 ou 30, on trouve Guillaume Bodéré (rue du port) et, à la fin de la seconde guerre mondiale Michel «Piti» (Michel Cariou) ainsi que Pierre Bodéré, lesquels, entre Langoz et les Moutons grimpaient à bord des navires qui le souhaitaient (étrangers ou même français) dans le but de rallier Loctudy (quai Nord). Né en 1870, François Bargain, avant d'être le maire de loctudy de 1926 à 1935, fût «pilote-lamaneur» dans la dite commune de 1898 à 1900. Le «lamaneur», en plus du pilotage, s'occupait également de l'amarrage des navires. Il n'y avait pas de pilotes diplômés à Loctudy.

Marshall and Co - Anecdotes

Le brevet de la machine à vapeurs fût déposé par James Watt en 1769. Avant d'en doter les bateaux il s'agissait, à l'époque, de fournir aux mines (particulièrement nombreuses au Pays de Galles) des systèmes permettant d'assécher les puits.

Toujours dans les années 20 la machine à vapeur qui entraînait les sertisseuses de l'usine de conserves de la Cale, en Loctudy, fût achetée d'occasion en 1922, par le Gall. Construite à Gainsborough (près de Nottingham) elle était de marque «Marshall Sons and Co».

Lorsque Morvan Marchal dessina en 1923 ou 1925 le drapeau «Gwen ha Du», il semblerait qu'il se soit inspiré de l'écusson du «Clan Marshall», son homonyme insulaire. On sait qu'il visita l'Irlande en 1925, peut-être à la recherche de prétendus ancêtres. On ne peut nier la forte ressemblance entre le drapeau breton et l'écu irlandais.

Tous ces «Marshall», par exemple, descendaient-ils du même individu ? «C'est l'évidence même, mon cher Watson !» (S. Holmes) vous répondront, en ce qui les concerne tous les membres des clans gaëliques d'Ecosse et d'Irlande. Dans notre cas d'espèce e dans l'hypothèse où l'arbre (généalogique) devient si touffu qu'il est de l'intérêt général de se séparer de quelques branches, nombre de Marshall auraient alors pu choisir de s'éloigner et de s'implanter ailleurs, de préférence en direction des pays anglophones, permettant ainsi une large diffusion du nom.

Galets et toponymie nautique

Poullavillec, l' «anse aux galets». De «poull» : mare, fosse, lavoir et parfois anse ; «villec» signifiant le lieu où l'on trouve des galets. En breton contemporain «bili» : galet et «ar villi» : le galet. On y avait accès par un semblant de dune là ou débouche la «Petite Rue du Port». Les anciens voiliers y pratiquaient un délestage dit «sauvage» en soulageant les cales de leurs matières jetables (galets et autres…) N'oublions pas «poulldon», l'anse profonde où l'on trouve à l'entrée le lieu-dit «délestage», petite butte marine dûe aux nombreux navires qui après cette opération de vidage remontaient le Chenal de Pont-l'Abbé.

La Basse Billien, ou «ar villien», nom collectif pour un «banc-de-galets» (AH), pourrait indiquer l'endroit où certains bâtiments prenaient la peine de délester afin de rallier au plus vite le Quai Nord en dépit, par exemple de coefficients plus faibles ou sans attendre la pleine mer.

Stop et fin

La toujours omniprésente «vapeur» se retrouve aujourd'hui dans les turbines à vapeur (80 % de notre électricité) alimentées par des combustibles fossiles ou nucléaires. La plus grosse turbine du monde, véritable défi technologique, fonctionnera bientôt dans la centrale nucléaire d'Olkiluoto, en Finlande.

Armoiries de la famille Marshall, homonyme du dessinateur, Morvan Marchal

Sources :
Remerciements à
P. Vanuxeem et J. Marshall (Liverpool) «Ribblemere».
AH (Annales Hydrographiques)
Ouvrage en cours de Jacques Mariel

LE COMMERCE À LOCTUDY

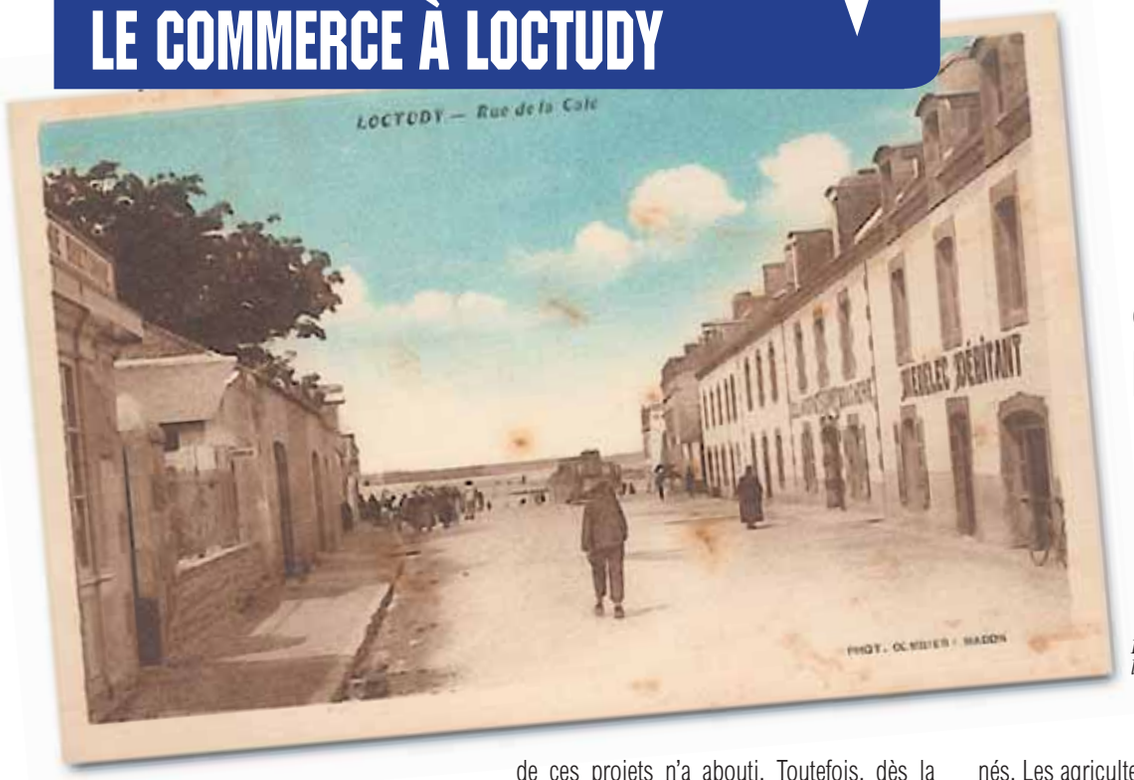

Les commerces de la rue de la Cale

(2)

de 1870 à 1920

L'ECLOSION

Jusqu'aux années 1870 l'activité commerciale est restée marginale. Par la suite la situation s'est modifiée du fait de la grande mutation qu'a connue la commune et que Jacques Marion, journaliste à La Croix a remarquablement décrite sous le titre évocateur «Histoire du village qui prit la mer».

En effet, les quatre activités nouvelles que furent le développement de la culture de la pomme de terre, le dynamisme du port de commerce créé en 1847, l'apparition du tourisme et l'émergence de la pêche ont généré une longue période de croissance (de 1870 à 1920). Celle-ci a correspondu avec «la Belle époque» qui a la vérité, ne fut agréable à vivre que par une minorité de gens aisés, certainement pas pour les femmes dockers et les ramasseurs de goémon.

Le cadre

Pendant cette période la population locale s'est accrue de manière continue (sauf en 1891 pour cause d'émigration) : elle est passée de 1910 en1 872 à 2050 en 1921, cela malgré les pertes de la grande guerre. Maire de Loctudy de 1869 à 1911, Louis Toulemont a su procéder aux investissements publics rendus indispensables par cette grande mutation : construction d'une mairie-école en 1880, édification d'une poste en 1898 pour «répondre aux besoins des habitants, des marchands de pommes de terre et des étrangers» (baigneurs et touristes), allongement des quais en 1872 et 1882, amélioration des voies de circulation notamment du bourg à la cale.

Le souci de désenclaver la commune a amené le conseil municipal a demander qu'une des lignes transbigoudennes (Birinik de Penmarc'h et Karotes de Pont-Croix à Pont-l'Abbé) passe par Loctudy, mais aucun de ces projets n'a abouti. Toutefois, dès la création de la grande gare de Pont-l'Abbé, consécutive à la mise en service de la ligne secondaire venant de Quimper, notre cité fut desservie par les véhicules hippomobiles de la société le Berre. En 1909 ceux-ci furent remplacés par un service régulier d'autobus . Quant à l'Ile-Tudy dont les habitants transitaient par notre localité pour se rendre à la capitale bigoudenne, elle fut reliée par un passeur fonctionnant à la voile puis au moteur. De plus, un vapeur, le Petrel ou le Terfel, assurait épisodiquement, en particulier lors des régates, la liaison maritime avec Quimper.

Pendant ce temps, le quartier de la Cale, dont le nom d'origine Poulavillec s'est estompé, s'urbanisait considérablement. De belles maisons, identifiables par leurs corniches en pierres de taille, sortirent de terre. Elles servirent d'assises aux commerces de détail, aux débits de boissons et aux premiers établissements hôteliers : l'hôtel des bains et l'hôtel du port. Des "penty" s'implantèrent au quartier de la Palue pour abriter les familles de marins-pêcheurs. A juste titre, Gabriel P. de Ritalongi pouvait écrire en 1894 dans son livre Les Bigoudens : "Ceux qui ont connu Loctudy, il y a une vingtaine d'années ne le reconnaîtraient plus ; le bourg n'a subi que de légères modifications, mais toute la baie à partir de la Cale jusqu'à Langoz s'est couverte de villas, chalets et châteaux ». Dans le même registre, l'historien Serge Duigou a retracé les aspects de cette phase de notre histoire locale dans ses ouvrages *Loctudy* et *Loctudy la Belle époque.*

L'assise financière

Il a été constaté qu'en France le commerce de détail s'est fortement développé au cours de la seconde moitié du 19ème siècle et que son essor a été lié, pour beaucoup, aux progrès de l'agriculture. Localement il faut prendre en considération les facteurs ci-dessus mentionnés. Les agriculteurs de la région bigoudenne ont bénéficié indéniablement du développement de la culture de la pomme de terre dont le zélé propagateur fut Edouard le Normant des Varannes, châtelain de Kerazan . En même temps les méthodes culturales ont évolué sous l'impulsion des comices agricoles. Ainsi l'utilisation de la charrue Dombasle qui a remplacé l'antique araire en bois a permis d'accroître la productivité des sols. Mais les prix payés par les importateurs britanniques des précieux tubercules, (marché qui s'est amplifié dans le cadre du libre échangisme adopté en 1860) n'étaient pas stables (16 francs les 100 kilogrammes en 1877 ; 6 francs en 1896). Les tonnages exportés évoluaient ainsi en fonction de la demande et des aléas climatiques.

Les marchands de pommes de terre (Vallière des Filléres, Moysan, Biger, Boënnec…) qui construisirent des entrepôts à proximité du port tirèrent profit de ce négoce. Une tentative de création d'un syndicat de producteurs afin de lutter contre leur suprématie n'aboutit pas. De nombreuses cartes postales donnent une image fidèle de l'activité du port dédié, certes à l'exportation des «patates», mais aussi à l'importation de charbon gallois.

Ils étaient épaulés par des courtiers qui faisaient le lien avec les producteurs et par des agents maritimes qui traitaient avec les capitaines de goélettes puis de cargos (à partir de 1886).

Les propriétaires des châteaux de la baie avaient un train de vie élevé et employaient de nombreux personnels de service. Certes les gages des ouvriers agricoles et des femmes dockers qui chargeaient la marchandise sur le port (de 1F25 à 1F70 par jour dans les années 1890) étaient bas (un repas à l'hôtel des bains coûtait 2F50). Ils constituaient toutefois des moyens monétaires, si faibles fussent-ils.

Bien que considéré comme la moisson de l'hiver («eost ar goanv» en breton), le ramas-

sage du goémon, métier très pénible, procurait un appoint aux familles des marins-pêcheurs de la côte. Jusqu'en 1900, création d'une usine de soude à Kergoff, ces algues étaient vendues aux cultivateurs qui s'en servaient pour amender leurs terres. La municipalité s'était, pour cette raison, longtemps opposée au brûlage du goémon.

Avant 1855 la pêche était peu développée à Loctudy : quand les chaloupes pêchant la sardine et le maquereau firent leur apparition, elles trouvèrent un abri naturel au sud du nouveau quai . Une conserverie de poissons créée par monsieur Vallière des Fillières commença a fonctionner en 1900 : la disparition de la sardine dans la baie en 1904 se traduisit par une certaine misère dans les foyers de la Cale et nécessita l'appel à la solidarité publique et privée. Du fait de l'urbanisation, les métiers du bâtiment, dont l'entreprise Kervision qui construisit beaucoup d'édifices de la rue de la Cale, connurent une intense activité. Grace à l'abri constitué par le port et à l'attrait de la plage, Loctudy déjà dotée de grandes résidences secondaires a été une des premières stations balnéaires de Bretagne. Ses régates, dont la première a eu lieu en 1884, contribuèrent largement à développer le tourisme des gens fortunés . En ce domaine Marie de Kerstat qui édifia des villas à Pen-ar-Veur fit preuve d'un dynamisme prospectif.

Toutes ces activités, apparues dans la dernière moitié du 19ème siècle, générèrent des revenus inégalement répartis entre les différentes classes de la société locale, mais propices à l'éclosion d'établissements commerciaux.

Les acteurs

En ce qui concerne le commerce d'alimentation la famille Boënnec a joué un rôle majeur car elle a essaimé dans plusieurs quartiers de Loctudy. Pour cette raison, il est intéressant de retracer son histoire.

L'ancêtre à l'origine de la dynastie Corentin Boënnec né en 1814 et décédé en1881 fonda un débit de boissons et une épicerie au Suler. Il avait plusieurs cordes à son arc car il fut successivement garde champêtre, tisserand et aubergiste. A son décès son fils Alain prit sa succession. Un autre fils, Yves, s'implanta au bourg, face à l'église, après avoir acquis en 1880 au prix de 5 000 francs la première mairie-école et en 1882, au prix de 10 000 francs, la maison commerciale de Corentin Monfort. Surnommé «boned-bleo» car il portait une toque de fourrure. Il pratiqua un commerce particulièrement actif avec son épouse Anne Daniel. Le lieu était stratégique car la boutique faisait face à l'église très fréquentée à l'époque et à la nouvelle mairie-école (située à l'actuelle place de la Liberté). C'était en quelque sorte le miroir de la vie locale car, outre la fréquentation journalière pour s'approvisionner en pain, en viande, en épicerie, les clients s'y réunissaient lors des baptêmes, des mariages et des obsèques.

Per-Jackez-Helias pouvait écrire dans *Le cheval d'orgueil* : «l'enterrement est une aubaine pour les commerçants du bourg qui servent autant à boire que pour une fête carillonnée». Ainsi que le rapporte la chanson du pardon de Loctudy, «c'est aussi chez "ar Böennec" que le jeune homme offrit un verre à sa conquête du jour de la fête patronale. L'établissement fournissait aussi les résidences de tourisme : Tito Salas, peintre vénézuélien qui séjourna dans une villa de Pen-ar-Veur et qui a peint les femmes dockers à l'œuvre, racontait que le commerce du bourg lui apportait chaque jour «du poisson, de la viande, des œufs et du lait frais». Fait étonnant, certains estivants, tel le peintre André Dauchez, se faisaient livrer des colis à Paris.

L'Ile-Tudy n'ayant pas eu de boucher avant 1928, était livrée en viande une fois par semaine via le passeur. La base américaine d'hydravions figura aussi parmi les clients du commerce. Après le décès d'Yves en 1909, sa veuve connue sous le nom de «Madame Boënnec coz» poursuivit son activité jusqu'en 1920. Son petit fils prit sa suite.

Le quartier de la Cale devint un pôle commercial actif. Yves Boënnec, fils d'Alain, et Corentin le Lay créèrent des boulangeries-boucheries. Les usagers du port (cultivateurs, marins, courtiers…) fréquentaient les premiers débits de boissons dont celui du coiffeur Yves Daniel (créé par madame le Pemp, originaire de l'Ile-Tudy) et celui de Gaïd Nedelec. Les deux établissements comportaient des salles de danse où, au son d'un piano mécanique, les jeunes, à la grande réprobation du recteur, venaient pratiquer les danses modernes.

Appartenant à la mouvance mutualiste, des succursales de l' «Economie Bretonne» et des «Docks de l'Ouest» s'implantèrent rue de la Cale.

Par contre la «Coopérative maritime» s'installa en 1904 à l'Ile-Tudy, où la pêche pratiquée depuis des générations, était beaucoup plus intense qu'à Loctudy. Les marins s'y approvisionnaient en objets et apparaux spécifiques à leur métier.

Dans le reste de la commune des échoppes (café-épicerie) se développèrent notamment du chef des descendants de Corentin Boënnec, au Suler (Guirriec puis Cochou), à Kerhervant (Cochou puis Tanneau), à Poulpeye (Gouzien), à Pontual (Boennec), à Kergoff (Daniel, Boënnec)

A Larvor il y avait quelques boutiques dont celle de Michel Cariou à Ti-Nevez Treguido, de Marc Tareau à Penaprat et de François Autret à Kerandouin.

La langue bretonne étant parlée par la quasi-totalité de la population, les échanges se faisaient alors dans une monnaie propre à la Basse-Bretagne. Un franc se disait une livre (al lur) comme au temps de la Royauté. Une livre c'était vingt sous (ugent gwenneg) ou plutôt quatre réaux (pevar réal).

Un réal c'était cinq sous (pemp gwenneg), un écu (ur skoned) c'était trois francs. Quand le prix en livres était multiple de trois, on convertissait en écus (dix-sept réaux c'était quatre-vingt-cinq francs).

Le crédit était largement pratiqué car les personnes de condition modeste avaient des revenus irréguliers liés à des activités saisonnières. Des encoches dans des tiges de bois et des inscriptions sur des carnets servaient de livres de créance.

Même si des commerces de détail ont vu le jour dans la commune pendant cette période (à titre d'exemple on peut évaluer à 40 le nombre de débits de boissons en 1920), Pont-l'Abbé, dont le port était petit à petit détrôné par celui de Loctudy, a continué à jouer son rôle de capitale économique en raison de ses foires, de ses magasins spécialisés (tissus, vaisselle, etc…).

En août 1914 un grand bouleversement survint : alors que les baigneurs arrivaient, que la moisson battait son plein, le tocsin sonna pour appeler les hommes sous les drapeaux. Les modes de vie changèrent à l'issue de ce long conflit, mais n'empêchèrent pas la progression des petits commerces : une autre page de leur histoire, l'apogée s'ouvrait…

POULLUEN

petit port de Larvor aujourd'hui

Les nouveaux retraités des quartiers de Larvor, ainsi que de nombreux citadins en vacances estivales peuvent aisément se livrer, au port de «Poulluen» à la pêche plaisance. Cette mutation de la pêche vers la plaisance, non encadrée, est source, comme dans tous les ports à échouage, de quelques difficultés. Les principales d'entre elles sont liées aux problèmes d'évitages entre les bateaux : Les longueurs des mouillages sont souvent mal calculées, le marnage des marées n'étant pas suffisamment pris en compte. En conséquence, il est difficile d'éviter, sous l'effet des vents et des courants, des frottements entre les coques non munies de pare-battages....et des frictions entre les usagers.

Mais restons sereins, ces incidents de voisinage n'enlèvent rien au charme et à la quiétude de ce petit port qui, chaque matin, à la belle saison, s'ébroue dans l'effervescence des départs en mer, ponctués par le vrombissement des moteurs hors-bord. Les vélos d'un autre âge, agrémentés de carriole, par on ne sait quel bricolage, sont posés le long du mur d'accès à la cale. Et comme chaque matin, le trottoir accepte contre son gré quelques véhicules garés à la hâte. La marée n'attend pas !

Au retour de pêche, les plaisanciers regagnent la terre ferme à bord de leurs prames qui, dans la houle qui vient souvent taquiner la cale, font figure de frêles esquifs. Quelques salutations matinales, mais très peu de commentaires sur la pêche du jour «on ne dévoile pas ses bons coins pêchants» clôturent en général la matinée.

En fin de matinée, les coques jaunes des petits voiliers du camp de voile de l'amicale laïque de Scaër occupent le plan d'eau, au-delà de la zone de mouillage. Déployant leurs voiles blanches ils évoluent face au port. Au retour les petites embarcations sont rangées sur le haut de la plage. Bien encadrés par les moniteurs, les enfants regagnent leur camp de voile et les conversations en disent long sur cette merveilleuse journée passée en mer. Cette initiation à la navigation suscitera-t-elle un jour des vocations de «voileux ou de régatiers» ?

La mer s'étant retirée, ce sont les pêcheurs à pied, de plus en plus nombreux, qui se déploient sur l'estran pour traquer, qui le bigorneau, qui la palourde, selon le savoir faire. Cette pêche récréative cependant, ne se pratique pas toujours en parfaite connaissance des règles de base qui ont trait à la sécurité et à la taille des captures et qui diffèrent d'une zone maritime à l'autre. Ce chapitre sur les activités de pêche ou cueillette sur l'estran ne serait pas complet sans évoquer le ramassage du «teilh piko» qui s'est beaucoup pratiqué dans le passé. Régulièrement la cale de Larvor s'animait au débarquement des sacs de cette algue colorée, au grand bonheur des gamins qui avaient participé au ramassage et qui imaginaient ce qu'ils allaient pouvoir s'offrir avec cet argent de poche supplémentaire. La cueillette du «teilh piko» a, aujourd'hui pratiquement disparu depuis que le point de vente s'est déplacé dans une commune éloignée.

Poulluen, c'est aussi une plage de sable fin qui descend doucement vers une zone de baignade que la nature a ménagée entre les bandes rocheuses. Une plage très animée l'été où se côtoient baigneurs petits et grands, promeneurs et pêcheurs. C'est également, sur la cale, un lieu traditionnel, voire rituel de rencontres et d'échanges. A des heures convenues, sur le banc, en haut de la cale, ceux qui n'embarquent plus viennent contempler la mer, au delà de Daoubennec, et ne sont pas avares de leurs souvenirs de marins ni de l'actualité locale du moment.

L'été s'achève, le port se vide peu à peu de ses petites unités qui en font son charme. Septembre est arrivé avec sa cohorte de nuages noirs qui pointent à l'horizon. Le tintement à la volée de la cloche de la chapelle de St Quido nous rappelle que nous sommes dimanche jour du pardon. La longue marche profane des fidèles se dirige vers la mer où l'on procède à sa bénédiction, ainsi qu'à celle des embarcations pavoisées pour la circonstance. Les ex-voto et les bannières précèdent la procession menée par Monsieur le Curé et ses enfants de chœur vêtus de leur aube blanche. Parmi les nombreux participants, les fidèles reprennent avec ferveur les chants que d'aucuns connaissent. «Reine de Larvor et Astre béni du Marin». De retour sur le théâtre de verdure entourant la chapelle, la municipalité offre le pot de l'amitié.

Ainsi s'achève un été sur le petit port de Larvor…

Un petit port propice aux rêveries, balades et à l'inspiration

Un quimpérois devenu loctudiste

Quimpérois d'origine, Pierrot Lavanant fréquente les abords du port de Larvor depuis plus de 40 ans. Passionné de pêche-plaisance, il connaît les moindres recoins de l'intérieur de la zone délimitée par les balises de Bilien, Boulanger et Kareck-Kreiz. L'Estran l'a rencontré.

Estran : Pierrot, Que représente le port de Larvor pour toi ?

Pierrot : Tout d'abord beaucoup de souvenirs de jeunesse. Je me souviens des villages de toiles de tentes qui se formaient aux beaux jours dans le moindre champ. Nous nous y retrouvions chaque été. Il y avait de nombreux quimpérois et brestois. Beaucoup d'entre nous avaient choisi Larvor pour passer leur mois de congés payés : c'était comme cela à l'époque, car pour les passionnés de pêche, l'endroit est idéal. La zone est relativement bien protégée des vents dominants, les abords de l'estran regorgent de coquillages, les fonds sont variés et la cale est très pratique pour accéder aux bateaux. Il subsistait à l'époque quelques pêcheurs professionnels qui nous conseillaient, nous les «plaisanciers». Il s'est créé durant toutes ces années, un noyau de passionnés qui se retrouve régulièrement en haut de la cale pour «koncheneur». La vie y est très différente d'un port de plaisance traditionnel, ici il y a peu de voiliers. En 1972, nous avons construit une maison qui était notre résidence secondaire et qui s'est transformée en résidence principale dès que ma femme et moi avons pu prendre notre retraite. Nous sommes aujourd'hui loctudistes à part entière.

Estran : Effectivement, au mouillage on remarque surtout des petits canots. Vous avez fait une commande groupée ?

Pierrot : (rires) Non, chacun son bateau et ses coins de pêche. Mais il s'avère que ce type d'embarcation est idéal pour notre activité : elles sont adaptées à la pêche et permettent de virer (relever) le matériel par l'avant pour faciliter la manœuvre si le vent forcit. De plus, notre ami Marcel Cariou les construisait en série dans son chantier, rue du port de Larvor. Autre point non négligeable par ces temps de crise : la consommation est modérée. D'ailleurs, c'est également l'un des facteurs qui m'a fait choisir le port de Larvor : nous gérons nos mouillages, limitant ainsi les coûts.

Estran : Sans dévoiler tes coins de pêche, quels sont les engins utilisés ?

Pierrot : Le casier, à crabe en début de saison puis à crevettes à partir de la fin-août, le filet trémail et la ligne qui est traînée ou posée (palangre). Nous partons généralement tôt le matin virer casiers et filet, après les avoir filés (poser) à nouveau, nous allons pêcher à la ligne. Soit à la «mitraillette» quand il y a des maquereaux, à la traîne pour essayer de crocheter un bar ou un lieu ou à la palangre sur laquelle mordent surtout les pageots et les bars.

Estran : Pierrot, tu as un souhait pour l'avenir ?

Pierrot : Bien entendu que ce petit port de Larvor reste authentique avec son ambiance et sa convivialité. Je souhaite également que l'on fasse respecter la loi littorale sur la totalité de la côte, il serait dommage de défigurer nos beaux rivages. Et enfin, j'espère que les pêcheurs professionnels se sortiront au mieux de la crise qu'ils traversent actuellement.

Pierrot et "Navire", son matelot à quatre pattes

LOCTUDY VU PAR APOLLINAIRE

(...) Pêcheurs de Loctudy dont les filets d'azur (...)

Par ce vers tiré d'un poème de Guillaume Apollinaire, Loctudy a fait son entrée dans la littérature nationale en 1952. A cette date est édité un recueil de poésie, œuvre posthume de Guillaume Apollinaire qui paraît sous le titre «Le guetteur mélancolique». Le poème «Bénodet» dont est tiré le vers ci-dessus a été écrit en 1917, peu de temps avant la mort de l'auteur emporté par la grippe espagnole le 9 novembre 1918.

Guillaume Apollinaire séjourne à Bénodet du 24, 25 août au 3,4 septembre 1917. Il est en permission et vient rejoindre Jacqueline Kolb, la «jolie rousse» qu'il épousera en mai 1918. C'est déjà un homme de lettres reconnu. Il a publié plusieurs ouvrages, en particulier des essais, des contes, des poèmes. «Alcools» paru en 1913 est une œuvre remarquée. Il fréquente les milieux artistiques de la capitale et côtoie des peintres : Dufy, Braque, Picasso, Derain, Wlaminck et il promeut le douanier Rousseau. Il se lie d'amitié avec d'autres auteurs, des Bretons en particulier : Tristan Corbière, Charles Le Goffic, Paul Féval et surtout le quimpérois Max Jacob. C'est par ses amis que Guillaume Apollinaire découvre la Bretagne.

En 1913, il séjourne à La Baule, à l'invitation du peintre Serge Férat (Serge Jastrebzoff de son vrai nom). «(…) Le pays est ici très laid, pins et sable, extrêmement pénible pour la marche. Il paraît qu'il y a un monde fou mais comme la plage a douze kilomètres de long, on dirait qu'il n'y a personne (…)». La Baule n'est pas encore devenue la grande station balnéaire bretonne d'aujourd'hui.

L'été 1913 est le dernier été de paix pour lui. Guillaume Apollinaire a 33 ans. Sa vie prend un tour nouveau et dramatique avec l'entrée en guerre de l'Europe en août 1914. Il n'est pas appelé sous les drapeaux. Né à Rome le 26 août 1880 d'une polonaise en exil et d'un officier italien, Guillaume Apollinaire, de son vrai nom Wilhelm Apollinaris de Kostrowitzki, est un étranger. Venu à Monaco à l'âge de sept ans, il y a fait d'excellentes études. Il est polyglotte mais il choisit de créer son œuvre en français. En 1914, il s'engage dans l'armée française et est incorporé comme officier dans l'artillerie à Nîmes. En 1915, à sa demande, il est envoyé sur le front et versé dans l'infanterie. Touché par les gaz en 1915, il est blessé plus tard dans

une tranchée par un éclat d'obus à la tête, le 17 mars 1916. Trépané à deux reprises, il rentre à Paris. Déclaré «inapte définitif», il porte encore l'uniforme et exerce ses talents à la Direction Générale des relations avec la Presse (la censure militaire pour faire simple).

Il obtient la permission qui le conduit à Bénodet pour se reposer car sa santé est devenue précaire. Avant de regagner Paris, il passe dire bonjour aux parents de Max Jacob à Quimper. Est-il venu à Loctudy ? C'est vraisemblable, car le poème publié longtemps après sa mort en 1952, adressé à une amie, était accompagné d'une aquarelle de Ruby, ainsi qu'il appelait sa future femme, qui représentait un bateau sardinier. Une aquarelle se fait souvent sur le motif. L'allusion aux pêcheurs de Loctudy serait donc un souvenir vécu. Mais il est possible aussi que seul le mot Loctudy l'ait séduit par ses belles sonorités.

Voici l'intégralité du poème :

Bénodet

Je vous aime ce soir
où monte la marée
Bateaux de Bénodet
à la voile azurée
Pêcheurs de Loctudy
dont les filets d'azur
Se confondent avec la mer
et le ciel pur
Cependant que là-bas,
bleu comme une prière
L'Odet pâlit et
chaque phare s'éclaire

L'Odet
Est la plus bleue
et la plus claire Rivière

Loin de le guerre atroce
et des coups de canon
Bénodet ne sait pas
celle-là qu'il préfère
La mer aux mille écueils
ou sa tendre rivière
L'Odet plus douce encore
que ne sonne son nom

Mais le temps passe,
il faudra bien que tu t'en ailles
Laissant Quimper
et le comté de Cornouailles

Tiré de
«Le guetteur mélancolique»
(1952)

LA CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE 1938

Il y a 70 ans, relatée dans la presse locale

Malgré un temps déplorable, la fête de l'Armistice, qui cette année avait été reportée du 11 au 13 novembre, a été célébrée à Loctudy avec un éclat particulier.

A 9 h 30, les différentes personnalités se réunirent à la mairie et un cortège se forma pour se rendre au monument aux morts. En tête on remarquait les drapeaux des sections UNC et UBC, suivis des délégations d'anciens combattants. De chaque coté, les enfants des écoles publiques et privées, accompagnés de leurs maîtres et maîtresses, formaient une haie d'honneur. Au monument, après le dépôt des gerbes offertes par la Municipalité et les sections locales d'anciens combattants, la traditionnelle minute de silence fut observée, puis le cortège se dirigea vers l'église paroissiale où eut lieu un service religieux à la mémoire des enfants de Loctudy morts pour la France. A l'issue de la cérémonie, l'absoute fut donnée devant le monument, suivie de l'appel des morts.

En raison du mauvais temps, le général de Penfentenyo, maire de Loctudy, qui devait prendre la parole, ne prononça qu'une courte allocution pour rappeler aux anciens combattants le souvenir d'un des leurs, décédé le 11 novembre 1938 : Pierre-Jean Nignon, grand blessé de guerre, qui tous les ans, à pareille époque, prenait la parole devant le monument aux morts.

A midi, un banquet réunit chez M. Jourdren, au bourg, une soixantaine d'anciens combattants auxquels s'étaient joints quelques jeunes. Chacun fit honneur à l'excellent menu servi.

En raison du deuil frappant les anciens combattants, les chants de circonstance furent supprimés. Seul, le général de Penfentenyo prit la parole. Ecouté avec attention par tous les assistants. Il exalta l'union de tous, si nécessaire en ce moment pour le salut de la France.

Puis tous les anciens combattants se rendirent au domicile mortuaire de leur ami Pierre-Jean Nignon, pour prendre part aux obsèques.

Source : Quotidien régional de l'époque

11 novembre 2008, 70 ans après, le nom des 102 loctudistes morts au champ d'honneur lors de cette première guerre mondiale ont été une nouvelle fois solennellement énumérés devant le monument aux morts.

La même cérémonie le 11 novembre 2008

LIVRE

«L'HÉRITIER DES TRÉPASSÉS», LE NOUVEAU LIVRE DE JEAN-PIERRE LE MARC

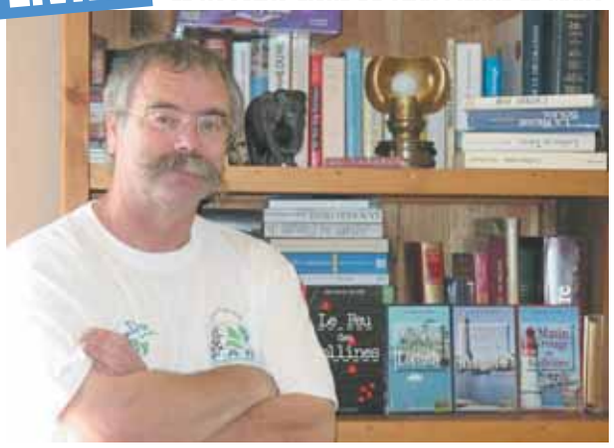

«J'essaye de bien écrire, de faire des phrases rondes avec des mots qui sonnent. L'écriture s'apparente beaucoup à la musique, art que je pratique également» a déclaré l'auteur.

Jean-Pierre le Marc habite à Bremoguer. Journaliste de terrain, il a collaboré à la presse locale et nationale à travers l'agence Gamma et plusieurs titres de magazines avec une orientation assez appuyée sur le monde de la pêche. Fin 1998, il a écrit son premier livre ***Le feu des collines***, consacré à la bataille de Diên-Biên-Phu. Dans la collection ***Enquêtes et suspenses***, son nouvel ouvrage ***L'héritier des Trépassés*** est dans la lignée des cinq précédents : une enquête policière imaginaire truffée de références historiques. Son héroïne, le lieutenant de police Sarah Christmas, est amenée à dérouler le fil de l'intrigue qui tourne autour d'un crime : qui a tué Hyacinthe, tour à tour puissant industriel puis modeste marchand de biens ? C'est un fil bien mince que devra suivre Sarah Christmas pour trouver la réponse. A noter que Jean-Pierre le Marc est en cours d'écriture d'autres ouvrages dans la même veine pour les mois et les années à venir. Le livre est en vente dans les Maisons de la presse.

EXPO

APPEL À SOUVENIRS

Le château de Kerpaul, à Loctudy, fait appel à vous !
Il recherche son histoire.
Nous vous proposons de plonger dans vos souvenirs afin d'y extraire toutes anecdoctes, petites histoires ou même images le concernant. A tous ceux qui l'ont connu alors qu'il accueillait des enfants en colonies de vacances ou en des temps antérieurs que seule la mémoire des plus anciens peut restituer. Contactez nous !
Ces petites histoires récoltées et accumulées serviront à constituer un recueil de souvenirs qui sera présenté lors de l'exposition 777³.
Mail : SRDLT@orange.fr
Adresse : Sylvie Ruaulx de la Tribonnière, 14 rue du repos 75020 paris
Tél : 06 12 78 30 90

EXPOSITION DE LA RÉSIDENCE 777³
10 artistes investissent le château de Kerpaul
Vernissage : le 21 mai 2009 (à partir de 18h)
Exposition : du 22 mai au 8 juin (vendredi, samedi, dimanche, lundi de 14 à 19h)
Adresse : 35 rue de Kerpaul, 29750, Loctudy (proche de l'église de Loctudy)

NOUVEAUX PROFESSIONNELS

Un nouveau restaurant sur le port

Depuis la mi-août, Claude, Patrice et Patricia ont ouvert dans une partie du café «Le rafiot» un nouveau restaurant : **L'étrave**. Les trois associés, qui possèdent une grande expérience dans la restauration, y proposent une cuisine traditionnelle avec le midi, un menu du jour à 10 euros, le tout dans un cadre décoré de divers objets du monde (Bali, Afghanistan…) et d'une collection originale de vielles photos de Loctudy. Cet hiver, le vendredi soir, les propriétaires ont également institué des soirées à thèmes avec des plats tels que du couscous ou de la paella. Le restaurant est ouvert sept jours sur sept durant la saison. L'hiver et ce jusqu'à début avril, l'accueil est assuré du lundi au vendredi midi ainsi que le lundi soir, vendredi soir, samedi soir et sur réservation le dimanche pour les groupes.

Contact : «L'étrave», rue des Perdrix, sur le port de pêche. Renseignements au 02.98.87.95.07.

Patrice, Patricia et Claude en compagnie du cuisinier, Nicolas (en bas à gauche).

Un nouvel artisan du bâtiment

Sébastien Legros, 36 ans, habite Loctudy depuis quatre ans. Après s'être forgé une belle expérience dans les métiers du bâtiment, il a créé son entreprise au mois de juin dernier. Sébastien Legros propose ses services dans la pose de cloisons sèches, isolation, carrelage et maçonnerie. Il intervient également, 24/24, en petits dépannages d'électricité ou de plomberie. «Je travaille beaucoup en rénovation. Je suis à l'écoute de mes client afin de proposer des idées qui permettent de valoriser les espaces intérieurs».

Contact : Sébastien Legros, Kerhervant, 29750 Loctudy.
Tél. 02.98.66.57.96 ou 06.37.89.25.03.

Sébastien Legros veut être le spécialiste des petits chantiers.

Jean-Baptiste Nimala propose des cours d'informatique. Installé depuis l'an passé à Loctudy, Jean-Baptiste Nimala propose aux particuliers et aux entreprises des formations, assistances et conseils en informatique. Il créé également des sites Internet. Jean-Baptiste a découvert la région après avoir rencontré sa femme, une bigoudène. Ils sont parents de cinq enfants. Son expérience professionnelle, il se l'est forgé dans des entreprises parisiennes après avoir obtenu un BTS en informatique de gestion.

Contact : Jean-Baptiste Nimala, Stang ar Goff, 29750 Loctudy.
Tél. 06.75.34.18.55
ou 02.98.52.53.91.
Courriel : jbnimala@gmail.com

J-B Nimala possède une belle expérience dans les métiers de l'informatique.

LOCTUDY PRATIQUE

HIVER

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES (02 98 87 80 58)

Le mercredi sur toute la commune

Sacs jaunes :	Le mercredi sur toute la commune

CONTENEURS SPECIALISES

En centre ville et divers quartiers, verre, journaux. Les piles électriques sont à déposer en mairie, dans les commerces ou dans les déchetteries.

DECHETTERIES

Municipale, à Kéruno seulement les déchets de jardin, lundi, mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Dépôt de tous autres matériaux selon horaires variables :

Combrit	02 98 51 31 42
Plobannalec	02 98 82 26 76
Plomeur	02 98 82 10 33

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE PLOBANNALEC

Du lundi au vendredi,
de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
le samedi,
de 09 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

Les déchets verts et encombrants ne sont plus ramassés, sauf cas particuliers dans le cadre de l'aide sociale. (inscription en mairie)

MARCHÉS

Loctudy	mardi matin (devant la mairie)
Pont-l'Abbé	jeudi
Lesconil	mercredi matin

Si vous souhaitez recevoir l'Estran par voie postale ou si vous avez changé d'adresse, nous vous remercions de vous adresser à :

Maison des associations,
9 rue de Poulpeye 29750 LOCTUDY.
Tél. 02.98.87.91.44.
maisonassociation.loctudy@wanadoo.fr

Par ailleurs, la revue municipale est téléchargeable sur www.loctudy.fr

L'ÉTAT CIVIL 2008/09

NAISSANCES

15.10.2008	Tristan LE CALVEZ
18.10.2008	Louise MABILEAU
26.10.2008	Matthias COSMAO
04.11.2008	Yaël SPETZ- -LARZUL
08.11.2008	Naomi LE CŒUR
11.11.2008	Enora HÉBERT
24.11.2008	Nathan AUTRET- -LAMBERT
05.12.2008	Amaël GUIRRIEC
15.12.2008	Klervi REYGNER
16.12.2008	Lina LARBI
29.12.2008	Sullivan BÉCHENNEC- -LE GOFF

MARIAGES

11.10.2008	François KERVELLA et Julie GUEGUEN

DECES

07.10.2008	Catherine LARNICOL veuve LAGADIC – 78 ans –
09.10.2008	Maurice POCHET époux KERREC – 74 ans –
16.10.2008	René BOULORD époux RUDEAU – 77 ans –
24.10.2008	Anna CALAMUS épouse GARREC – 77 ans –
02.11.2008	Mathilde DENIEL épouse LE MOIGNE – 80 ans –
05.11.2008	Tanneguy BRIANT de LAUBRIERE veuf de CARNE – 84 ans –
21.11.2008	Isidore GUIZIOU – 86 ans –
22.11.2008	Louis FIRMIN veuf PÉRON – 89 ans –
22.11.2008	Julia DROUET veuve PORTHAULT – 90 ans –
27.11.2008	Marie COïC veuve VOLANT – 93 ans –
28.11.2008	Antoinette MARIEL veuve QUÉNET – 86 ans –
05.12.2008	Micheline DECOUX – 99 ans –
17.12.2008	Yvonne SCOUARNEC veuve MORVAN – 78 ans –
04.01.2009	Paulette BOUCHÉ épouse FAUCONIER – 74 ans –

TILT

Loctudy ar mor

www.loctudy.fr

LA DEMOISELLE DE LOCTUDY ®